

**CHENGRIHA RÉUNIT LES CADRES
DU SERVICE SOCIAL DE L'ANP**
« Valoriser
le potentiel
humain de
notre Armée »



P 3

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

**Le Gouvernement
examine la première
mouture**

LIRE EN PAGE 4

SOUDAN DU SUD

**Les cinq propositions
de l'Algérie**

*Le président
Tebboune a exprimé
la conviction
profonde de l'Algérie
que l'Accord
revitalisé sur le
règlement du conflit
au Soudan du Sud
demeure le cadre
politique légitime, et
que le peuple sud-
soudanais est le seul
à pouvoir décider de
son avenir.*

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

CODE PÉNAL

**Le projet de loi sera
voté aujourd'hui
à l'APN**

P 2

DÉTENUS SAHRAOIS

**Naâma Asfari
transféré
à Marrakech**

P 6

UN NUL QUI NE RASSURE PAS



**Hemdani doit-il
tout remettre
à plat ?**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H30**

**Cyrus de Cayola,
au-dessus du lot**

P 21

L'ÉDITO

Le roi du Maroc a nommé une femme Première ministre, en la personne de Fatima Zahra Mansouri – cheffe du Parti authenticité et modernité –, et c'est tous les médias du pays qui réinventent la poudre en qualifiant, avec grandiloquence, cet événement d'historique dans les annales du gouvernement. Fait remarquable, le traitement médiatique est expressément orienté sur la symbolique d'une nomination abordée avec euphorie. Un tel battage médiatique doit bien répondre à un objectif, non ? Oui, et c'est pour noyer le poisson. En effet, ce que les médias du makhzen ne disent pas, ce sont les problèmes socio-économiques, ô combien monstrueux qu'ils sont capables d'avaler tout le royaume d'une seule bouchée, que doit affronter le nouveau gouvernement. Ce sont aussi les crises politiques chroniques qui ébranlent les fondements de la monarchie qui sont tues. Les médias savent que la première fonction d'un gouvernement marocain est celle de se servir de bouc émissaire pour sauver ce qu'il reste encore à sauver d'un roi grabataire et d'un régime aux abois face à un front populaire en

**Dans l'escarcelle
sioniste**

ébullition permanente. Mais tous ces soucis internes représentent une goutte dans l'océan dans lequel s'est trempé le Makhzen après la normalisation officielle de ses relations avec l'entité sioniste. Depuis les accords d'Abraham en 2020, le Maroc avait les pieds et les mains liés. La coopération a été levée aux plans militaire et sécuritaire. Rabat a bradé sa souveraineté pour Tel-Aviv. Le ver était dans le fruit il y a déjà bien longtemps. La connivence des services marocains et israéliens est un secret de polichinelle entretenu depuis les années 60. Andrey Azoulay, qui conseille les rois marocains, depuis Hassan II en 1991 jusqu'à son fils aujourd'hui, est une preuve de l'intrusion sioniste dans les tréfonds du pouvoir marocain. Mais comme de nos jours aucun secret ne peut tenir longtemps en

raison de la démocratisation de l'information, les pratiques funestes du Makhzen sont remontées à la surface. Sa collusion avec l'ennemi a été révélée au grand jour. Dès lors, toute décision engageant le roi est soumise à l'aval des maîtres sionistes. Fatima Zahra Mansouri est-elle tombée du néant ? Loin s'en faut. La nouvelle P.M. n'est pas n'importe qui. C'est une figure politique très proche des milieux et même très introduite dans les réseaux sionistes. D'abord, de par ses liens de sang. Son père était ancien gouverneur de Marrakech et, comme par hasard, ancien ambassadeur aux Émirats arabes unis. La désormais ex-maire de Marrakech, qui plus est, jouit d'une bonne notoriété auprès de la communauté juive de cette ville. Le chef de la « kehilah » locale, un certain Jackie Kadosh, était aux anges en apprenant sa nomination. Il s'est livré aux médias israéliens en témoignant d'une femme qui a grandi « avec nous ». Celui-ci a dit s'être senti « chez lui » en se rendant, à la tête d'une délégation, dans le bureau de la nouvelle chef de l'exécutif marocain. Et par-dessus tout, Mme Mansouri a reçu, après sa nomination, les félicitations du président sioniste lui-même. Tout est dit !

Farid Guellil

CODE PÉNAL

Le projet de loi sera voté aujourd'hui à l'APN

Le projet de loi modifiant et complétant le Code pénal sera soumis aujourd'hui, au vote des membres de l'Assemblée populaire nationale. Le texte prévoit notamment l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants.

La présidente de l'APN Khalida Boufedèche, a présidé, mardi, une réunion du Bureau de l'Assemblée, consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance N 66-156 portant Code pénal, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, avait présenté, lundi, devant les membres de l'APN, ce projet de loi qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants. Ce projet de loi sera soumis jeudi au vote des membres de l'APN. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a affirmé, à l'APN, «que toutes



les garanties et les mécanismes juridiques sont réunis pour assurer des procès équitables dans les affaires pour lesquelles il a été proposé d'instaurer la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants.

Répondant aux questions des députés concernant le projet de loi portant Code pénal, qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants, le ministre a souligné que «toutes les garanties sont réunies», précisant que «tous les intervenants dans le domaine de la lutte contre la criminalité accomplissent leur devoir». «Ce que nous avons

vécu durant l'été dernier ne se reproduira pas», a-t-il ajouté. «Nous sommes aujourd'hui face à une responsabilité historique et l'État est déterminé à protéger ses enfants et leurs biens», a-t-il dit, appelant tout un chacun, à son niveau, à adhérer à cette démarche. Pour ce qui est des garanties juridiques mises à la disposition des justiciables aux fins de la protection de leurs droits dans le cadre de ce type de procès, le ministre a rappelé qu'«outre l'obligation de se faire assister par un avocat, l'expertise psychiatrique ainsi que les investigations portant sur l'existence d'antécédents sont garanties», faisant observer que «l'ensemble des demandes et ordonnances

sont susceptibles de recours devant la chambre d'accusation». Plus en détail, le ministre a précisé que le jugement rendu par le tribunal criminel de première instance est susceptible d'appel devant la cour criminelle d'appel, comme il est ensuite possible de se pourvoir en cassation devant la Cour suprême, ajoutant que «la peine de mort ne peut être exécutée qu'après le rejet de la demande de grâce soumise au président de la République». «Les enquêtes seront menées conformément au modèle judiciaire reconnu aux niveaux national et international», a-t-il fait savoir, rappelant que plusieurs pays européens et arabes ont adopté la peine de mort dans les cas d'incendies volontaires et autres. Revenant sur les raisons ayant nécessité la modification du Code pénal, il a précisé que «les enquêtes judiciaires ont révélé l'implication de parties étrangères dans les incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays», ajoutant que «ces enquêtes se poursuivent afin que la justice suive son cours, conformément aux procédures légales en vigueur».

Sarah O.

SAYOUD PROMET UNE RIPOSTE FERME CONTRE LES AUTEURS DERRIÈRE LA HAUSSE DES PRIX

« L'État surveille le marché »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a tenu un discours ferme sur la hausse des prix et les pratiques spéculatives, affirmant que l'État est présent et prendra toutes les mesures nécessaires pour limiter les dérives qui affectent le pouvoir d'achat des Algériens. En marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Ksar El Boukhari, le ministre a dénoncé la hausse qu'il a qualifié d'« injustifiée » des prix de certains produits de consommation, notamment les fruits et légumes de saison. Il a fustigé les comportements cupides qui rendent ces produits, censés être accessibles au citoyen le plus modeste, difficiles d'accès même pour la classe moyenne. « Celui qui aime les Algériens ne vend pas les tomates à 200 DA au mois d'août », a martellé Saïd Sayoud, ajoutant que celui qui agit de la sorte « n'aime pas l'Algérie ». Il a considéré que ces pratiques constituent un comportement indigne des relations éthiques entre les enfants d'une même patrie et a estimé que de tels agissements ne bâtissent pas un État, mais constituent un acte immoral. Le ministre a assuré que l'État suit de près ce qui se passe au niveau des marchés et qu'il dispose de la force nécessaire pour intervenir. Il a également insisté sur la nécessité de permettre à l'agriculteur et au commerçant de gagner ensemble, tout en affirmant que la situation avait dépassé les limites en raison d'actions délibérées. Saïd Sayoud a, par ailleurs, appelé à ne pas accuser les agriculteurs, qui travaillent avec dévouement pour nourrir les Algériens, ni le petit commerçant, estimant que la situation lui est imposée. Selon lui, la hausse actuelle des prix est essentiellement liée à la multiplication des intermédiaires, qui ont contribué à quadrupler les prix.

LES ÉCARTS DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES POINTÉS

Concernant les autres produits de consommation, le ministre a expliqué les fluctuations observées dans certaines filières. Il a attribué la hausse des prix de la volaille aux pertes importantes subies par la filière à la suite des incendies enregistrés dans l'est du pays et à la hausse des températures. Pour certains produits importés, il a expliqué l'augmentation des prix par la hausse aiguë des coûts du transport maritime mondial et le doublement des prix de l'assurance sur les marchandises et les moyens de transport dans certains passages maritimes sensibles. Dans certains cas, a-t-il précisé, le coût de l'assurance avoisine le prix de la marchandise elle-même. Il a appelé les opérateurs et les commerçants à respecter l'éthique commerciale et à « craindre Dieu envers ce peuple ». S'agissant des conséquences des crises naturelles, Saïd Sayoud a affirmé que les autorités publiques ont concrétisé les décisions du président de la République relatives à l'indemnisation des sinistrés « jusqu'au moindre clou ». Il a également annoncé la finalisation de toutes les indemnisations sous la direction du Premier ministre, assurant que les prix de la volaille reviendront très prochainement à la normale. Le ministre a également mis en avant les chiffres enregistrés par le secteur agricole, faisant état d'une production d'une valeur de 37 milliards de dollars en 2025 et d'une production de 42 millions de quintaux de blé. Pour lui, ce niveau de production rend le prix de la pomme de terre à 140 DA incohérent, quels que soient les arguments avancés, « à moins qu'il n'y ait une forme de spéculation ».

MIGRATION CLANDESTINE : UN SÉRIEUX DÉFI SÉCURITAIRE

Sur un autre volet, Sayoud a évoqué les défis sécuritaires aux frontières sud et dans l'environnement régional, faisant état de graves troubles dans plusieurs pays voisins africains. Il a révélé l'enregistrement récemment d'un flux de plus de 5.000 migrants irréguliers en une seule fois dans l'une des wilayas frontalières, tout en saluant les efforts et les sacrifices consentis par les services de sécurité et les forces de l'Armée nationale populaire pour protéger les frontières. Le ministre a également souligné qu'au moment où plusieurs pays connaissent de grandes difficultés, l'Algérie continue d'enregistrer un taux de croissance de 4%.

LA TRANSSAHARIENNE : LANCEMENT DES TRAVAUX POUR 2 400 KM

Enfin, Sayoud a évoqué les grands chantiers de développement lancés par le président de la République en matière de désenclavement et d'infrastructures, notamment la réalisation de milliers de kilomètres de routes. Il a annoncé le lancement prochain de la réalisation de 2.400 kilomètres de la route transsaharienne reliant l'Algérie aux frontières nigériennes, précisant que tous les fonds alloués ont été mis à la disposition du ministre des Travaux publics et que le projet passera sur le terrain dans les prochains jours, dès la fin des études. Il a également rappelé la concrétisation de la promesse du président de la République de relier Tamanrasset à Alger par voie ferrée avant la fin du mandat présidentiel actuel. L'installation du wali de Ksar El Boukhari s'inscrit, selon lui, dans cette dynamique visant à impulser le développement local et à rapprocher l'administration du citoyen.

Ania N.

PROTECTION CIVILE

Sept morts et 238 blessés en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont effectué 3.087 interventions durant ces dernières 24 heures, dont 2.094 évacuations sanitaires et 206 interventions liées à des accidents de la circulation, selon un bilan de la Protection civile. Ces accidents ont fait sept morts sur les lieux et 238 blessés, pris en charge puis évacués vers les établissements de santé. Par ailleurs, les secours sont intervenus pour l'extinction de 13 incendies du couvert végétal, dont un incendie de forêt, un de maquis, deux de broussailles, trois d'arbres fruitiers, cinq de bottes de foin et un de palmeraies. À Annaba, deux incendies urbains ont également été maîtrisés, faisant une personne brûlée au premier degré et trois autres souffrant de gênes respiratoires, toutes prises en charge et évacuées vers des structures de santé. Concernant la surveillance des plages, 54 interventions ont permis de sauver neuf personnes de la noyade, tandis que 44 autres ont reçu des soins de première urgence et une personne a été évacuée vers un centre de santé. Aucun décès par noyade n'a été enregistré. Dans les wilayas touchées par les pluies orageuses, notamment Tamanrasset, Djanet et Illizi, les secours ont procédé à plusieurs opérations de sauvetage et d'épuisement des eaux. À Tamanrasset, sept personnes ont été secourues d'un véhicule coincé par la montée des eaux, tandis que le corps d'un enfant de 12 ans, porté disparu, a été repêché dans l'oued Outoul. À Djanet, une personne a été secourue et plusieurs véhicules dégagés, alors qu'à Illizi des opérations d'épuisement des eaux stagnantes ont été menées.

L. Z.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Les unités et détachements de l'Armée nationale populaire ont mené, du 23 au 29 septembre, plusieurs opérations à travers le territoire national, ayant permis d'obtenir des résultats significatifs dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, a indiqué hier, le bilan opérationnel de l'ANP. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes. En matière de lutte contre le trafic de drogue, des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, ont intercepté 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de quatre quintaux et 91 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc. 609.661 comprimés psychotropes ont également été saisis. Dans le sud du pays, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, 113 individus ont été arrêtés et d'importantes quantités de matériel utilisé dans l'orpaillage illicite ont été saisies, dont 31 véhicules, 123 groupes électrogènes et 86 marteaux-piqueurs. Par ailleurs, neuf autres individus ont été appréhendés et deux pistolets-mitrailleurs, six fusils de chasse, 25.580 litres de carburant et 16 quintaux de tabac ont été saisis. Sur les côtes nationales, les garde-côtes ont, pour leur part, mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 138 personnes à bord d'embarcations artisanales, tandis que 622 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

L. Z.

SOUDAN DU SUD

Les cinq propositions de l'Algérie

Dans son allocution aux participants au Sommet virtuel du Comité de haut niveau de l'Union Africaine sur le Soudan du Sud (C5), le président Abdelmadjid Tebboune a souligné que, dans ce pays, « la situation sur le terrain demeure préoccupante à tous les niveaux : politique, sécuritaire et humanitaire ».



Ceci, a-t-il fait remarquer, « malgré les efforts soutenus déployés cette année par l'Union africaine, que nous saluons vivement, et malgré l'engagement ferme des autorités de transition à aller de l'avant dans le processus électoral, qui a connu quelques progrès, notamment l'enregistrement des partis politiques et l'introduction d'amendements techniques à deux clauses de l'Accord de paix redynamisé ». Dans l'allocution lue en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en visioconférence, le président Tebboune a rappelé que le Soudan du Sud est à « l'approche de l'importante échéance présidentielle prévue dans à peine trois mois ». « Le Soudan du Sud se trouve au seuil d'une étape charnière à l'approche du processus électoral, dont l'aboutissement constituera un moment déterminant dans l'histoire de cet État. Ces élections, que le peuple du Soudan du Sud attend avec une grande impatience, font face à des défis

chroniques et réels, avec le risque de remettre en question les acquis enregistrés ces dernières années », a expliqué le président Tebboune. Dans cette situation, a-t-il affirmé, « notre devoir aujourd'hui est de soutenir ce pays frère à aller de l'avant dans ce processus visant à mettre fin à la crise interne qui perdure, à travers une évaluation claire de la situation actuelle et la détermination des mesures d'urgence que nous devons prendre ». Le président Tebboune a exprimé la conviction profonde de l'Algérie que « l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS) demeure le cadre politique légitime et à même de permettre de surmonter la crise actuelle, et que le peuple sud-soudanais est le seul à pouvoir décider de son avenir ». Sur cette base, l'Algérie présente cinq propositions. D'abord, un appel à toutes les parties signataires de l'Accord revitalisé à s'engager : 1/ activement et positivement dans un dialogue politiquement inclusif et constructif, dans lequel l'in-

térêt national supérieur doit primer sur les considérations conjoncturelles ; à ce propos, l'Algérie salue l'initiative présentée par l'Afrique du Sud d'accueillir un dialogue politique entre les parties signataires de l'Accord revitalisé ; 2/ dans des processus d'apaisement, cesser toutes les hostilités sur l'ensemble du territoire, relever les défis sécuritaires et unifier les forces. 3/ : les autorités de transition sont invitées à accélérer la mobilisation du financement national nécessaire aux institutions électORAles et à publier une feuille de route électorale réaliste et consensuelle, de nature à rassurer l'ensemble des acteurs politiques ainsi que le peuple sud-soudanais. 4/ l'Algérie exhorte les États membres de l'UA et les partenaires internationaux à faire preuve de responsabilité, à honorer leurs engagements et à apporter des contributions concrètes pour combler le déficit de financement du processus électoral avant le mois d'octobre prochain, conformément à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité

dans son dernier communiqué. 5/ appel à la communauté internationale à intensifier le soutien humanitaire d'urgence aux populations affectées et à garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. L'engagement de l'Algérie envers le Soudan du Sud est une position constante et de principe, qui s'est concrètement traduite dans de nombreuses situations. L'Algérie réaffirme sa disponibilité à apporter le soutien logistique et technique nécessaire pour accompagner les autorités et les instances électorales sud-soudanaises durant cette étape cruciale. Pleine solidarité avec le peuple sud-soudanais et engagement collectif à l'accompagner vers la paix et la stabilité, c'est le message fort que l'UA doit émettre. Le président Tebboune affirme que « la réussite du Soudan du Sud dans l'instauration de la sécurité est un succès pour toute l'Afrique. Notre responsabilité collective nous commande de faire front uni aux côtés de nos frères dans ces circonstances délicates ».

M'hamed Rebah

ÉTHIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Unesco lance une formation mondiale gratuite sur Coursera

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) lance un cours mondial en ligne ouvert et gratuit (MOOC) consacré à l'éthique de l'intelligence artificielle (IA), accessible via la plateforme Coursera. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé cette initiative, destinée notamment aux membres de la communauté éducative ainsi qu'aux personnes intéressées par les domaines de l'éducation, de l'enseignement et des technologies numériques. Cette formation vise à accompagner les évolutions rapides que connaît le secteur de l'intelligence artificielle et à renforcer la sensibilisation à l'importance d'un usage responsable, sûr et éthique de ces technologies, particulièrement dans le domaine éducatif. Le programme aborde plusieurs questions centrales liées à l'éthique de l'IA, notamment la sécurité et la sûreté, l'équité et la non-discrimination, la protection de la vie privée et la gouvernance des données.

Il traite également de la transparence et de la responsabilité, de la durabilité, de l'autonomie humaine ainsi que de la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle.

UNE FORMATION GRATUITE ET ACCESSIBLE À TOUS

Ouverte à tous et proposée gratuitement, la formation permet aux participants de s'inscrire et de suivre les différents modules selon leurs centres d'intérêt et leur domaine de spécialisation. Le cours est principalement dispensé en anglais, avec des options de traduction disponibles dans onze langues. À travers cette initiative, l'Unesco entend contribuer à une meilleure compréhension des principes et des normes encadrant l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle. La formation accorde une place particulière aux enjeux liés au secteur éducatif, dans un contexte marqué par l'intégration croissante des technologies d'IA. Selon le ministère de l'Éducation nationale, cette démarche contribue également au développement de la culture numérique et à une meilleure sensibilisation aux dimensions éthiques, sociales et juridiques liées à l'utilisation de ces technologies. Le ministère invite ainsi les personnes concernées à profiter de cette opportunité de formation, chacune selon ses intérêts et son domaine de compétence.

Ania N.

CHENGRIHA PRÉSIDE UNE RÉUNION AVEC LES CADRES DU SERVICE SOCIAL DE L'ANP :

« Une prise en charge efficace valorise le potentiel humain de notre armée »

« La prise en charge sociale multiforme des personnels constitue un investissement stratégique dans la ressource humaine, qui représente la colonne vertébrale de l'Institution militaire », a indiqué, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, au cours d'une réunion de travail qu'il a tenue hier avec les cadres de la direction du service social.

Cette rencontre a été marquée par un discours d'orientation prononcé par Chengriha et suivi par visioconférence par les cadres et les personnels de la Direction exerçant au niveau de ses structures dans les six Régions Militaires, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans son discours, il a rappelé l'importance qu'il accorde à une prise en charge sociale efficace du potentiel humain de l'ANP. "Cette rencontre que je tiens aujourd'hui avec vous, cadres et personnels de la Direction du service social, s'inscrit dans le cadre de l'approche communicative que j'adopte avec les différentes composantes de l'Armée nationale populaire, afin de

vous donner un ensemble d'instructions et d'orientations qui portent globalement sur l'importance d'améliorer les performances de cette direction importante, et d'élever la prise en charge sociale de nos personnels aux niveaux escomptés », a-t-il insisté. Dans ce cadre, il a souligné que la disponibilité du militaire et sa compétence et ses performances à la préparation et au combat sont étroitement liées à ses conditions sociales et de vie. « Car lorsque le combattant sent qu'il fait l'objet d'attention et de soin, son sentiment se transforme automatiquement en une motivation et une impulsion forte pour fournir davantage d'efforts dévoués dans l'accomplissement de ses missions de préparation et de combat, quelle que soit leur difficulté », a-t-il affirmé.

Plus explicite il a rappelé que la prise en charge sociale multiforme, en termes de logement, de soins de santé et d'infrastructures d'accueil offrant des services de qualité, « n'est pas un service secondaire, mais constitue plutôt un investissement stratégique dans la ressource humaine, qui forme la colonne vertébrale de notre Institution militaire ».

Chengriha a, à cette occasion, affirmé

que ce qui a été réalisé sur le plan social au sein de l'Armée nationale populaire témoigne de la détermination du Haut Commandement à atteindre les objectifs tracés dans ce domaine vital qui valorise le potentiel humain et donne toute son importance à la ressource humaine de l'ANP. « À cet égard, il convient de souligner que ce qui a été concrétisé sur le terrain, au cours des dernières années, au niveau du secteur des services sociaux, témoigne de la force de détermination qui nous anime au sein de l'Armée nationale populaire, sous la direction de M. le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour atteindre les objectifs fixés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la réalisation de nombreuses nouvelles infrastructures sociales au caractère moderne, parallèlement à la mise à disposition d'une ressource humaine qualifiée et spécialisée pour gérer et administrer ces structures selon les normes en vigueur, car une infrastructure, aussi prestigieuse soit-elle, ne remplira son rôle convenablement qu'avec une ressource humaine compétente et dévouée", a-t-il précisé. Il est à rappeler qu'avant le début de la réunion, le

général d'Armée avait suivi un exposé présenté par le Directeur du service social par intérim, portant sur l'état d'avancement du plan de développement de la Direction ainsi qu'une présentation sur les projets futurs au niveau des structures sociales de l'ANP.

Chengriha a également écouté les interventions des cadres du Service Social, auxquels il a prodigué un ensemble d'instructions et d'orientations portant globalement sur la nécessité d'améliorer les performances et de développer les méthodes de travail pour rehausser la qualité de la prise en charge sociale des personnels, a indiqué le communiqué du MDN.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la dynamique de modernisation des moyens de prise en charge sociale des personnels de l'ANP qui évolueront dans un cadre qui répond à toutes leurs attentes sociales, sanitaires et autres et qui leur permet d'évoluer dans un cadre de travail conforme à leurs attentes qui leur permet de se consacrer à leur mission sacrée de défenseurs de la souveraineté du pays et de bâtisseurs d'une Armée algérienne, véritable rempart devant toutes les menaces.

Slimane B.

AVANT - PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Le Gouvernement examine la première mouture

Calqué sur les grandes orientations politiques, économiques et sociales du président de la République, l'avant-projet de loi de Finances pour 2027 vise, dans sa quintessence, à consolider la croissance économique, accélérer la diversification, soutenir l'investissement productif, préserver le pouvoir d'achat et renforcer la cohésion sociale.

Le Gouvernement a, lors d'une réunion présidée hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, examiné une première mouture du projet de loi de Finances pour 2027 à travers une communication présentée à cet effet. Selon un communiqué des services du Premier ministre, l'avant-projet de LF-2027 entend poursuivre la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en consacrant une approche fondée sur la consolidation de la croissance économique, l'accélération de la diversification de l'économie nationale et le soutien à l'investissement productif, ainsi que la préservation du pouvoir d'achat et le renforcement de la cohésion sociale.

Dans ce cadre, précise le communiqué, cet avant-projet de loi met en avant la poursuite et le renforcement du soutien à l'investissement productif et à la réalisation des projets structurants, en privilégiant les opérations à fort impact sur le développement économique et



social, le renforcement du maillage infrastructurel national, l'amélioration de l'aménagement du territoire et la réduction des coûts logistiques. L'avant-projet traduit également, ajoute le même communiqué, la volonté de poursuivre les efforts de préservation du pouvoir d'achat et de prise en charge des besoins sociaux, à travers la consolidation des mécanismes de soutien et la poursuite des programmes publics dans les secteurs prioritaires, notamment l'éducation, la santé, l'habitat et les infrastructures. En outre, le texte prévoit un ensemble de mesures destinées à améliorer le climat de l'investissement, renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment avec la mise en service du Guichet unique de

l'investissement, approuvé par le président de la République, accélérer la modernisation de l'administration et améliorer la mobilisation des ressources publiques, à travers la simplification des procédures, le renforcement de la conformité fiscale et la poursuite de la transformation numérique de l'administration. Il convient de souligner que l'avant-projet de LF-2027 sera soumis au prochain Conseil des ministres pour adoption. Le Gouvernement a, notons-le, débuté sa réunion par une communication sur le bilan de mise en œuvre des décisions du président de la République, prises lors de la dernière réunion du conseil des ministres.

Farid Guellil

POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES, ÉDUCATIFS ET SANITAIRES

Le CNESE promet des recommandations concrètes

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a mis en avant, à Alger, les principales recommandations issues de trois rapports consacrés à l'efficacité des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), au phénomène des cours particuliers et à la prise en charge des patientes atteintes du cancer du sein. Intervenant lors de la 3e session ordinaire de l'Assemblée générale du CNESE au titre de l'année 2026, tenue au Centre international des conférences (CIC), Boukhari a souligné que les travaux du Conseil ne se limitaient pas au diagnostic des problématiques étudiées, mais débouchaient sur des « recommandations concrètes et des plans d'action » susceptibles d'être suivis et évalués. Concernant le rapport relatif au financement des services publics et à l'efficacité des EPIC, le président du CNESE a relevé la nécessité de concilier les exigences du service public avec la viabilité financière et l'efficacité économique. Il a estimé que ces établissements doivent assurer leurs missions d'intérêt général tout en améliorant leur gouvernance, leur efficacité et leur capacité à atteindre les résultats attendus. S'agissant du phénomène des cours particuliers, Boukhari a souligné

que cette pratique dépasse le cadre d'une simple activité éducative parallèle, compte tenu de ses dimensions sociales, économiques et pédagogiques. Le rapport examine les causes de sa propagation ainsi que ses répercussions sur le système éducatif. Le président du CNESE a précisé que le Conseil avait privilégié une lecture « objective et équilibrée » de ce phénomène, visant à en comprendre les causes, les motivations et les effets, afin de dégager des approches plus adaptées à la scolarisation des enfants. Le troisième rapport porte sur « la synergie institutionnelle dans le parcours de prise en charge du cancer du sein ». À ce sujet, Boukhari a reconnu les efforts considérables déployés par l'État, tout en relevant qu'une marge d'amélioration subsiste pour optimiser la prise en charge des patientes, de la prévention et du diagnostic au traitement, au suivi, à la réadaptation et à l'accompagnement. Il a également insisté sur l'importance de l'auto-saisine dans le travail du CNESE, estimant qu'elle permet aux membres du Conseil d'identifier les problématiques issues de leur contact avec la réalité et de les soumettre à l'étude, à l'analyse et à la formulation de propositions. Pour l'élaboration de ces trois rapports, qui seront soumis aux hautes

autorités, le CNESE s'est appuyé sur une méthodologie fondée notamment sur la revue de la littérature, l'analyse comparative des expériences internationales et l'écoute des différents acteurs concernés. Selon Boukhari, les recommandations formulées

sont accompagnées d'éléments permettant leur suivi, notamment des indicateurs clés de performance (KPI), des échéances, des résultats attendus et l'identification des parties chargées de leur mise en œuvre.

Sarah O.

L. Zeggane

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Algérie expose ses opportunités aux Russes

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a réaffirmé la disponibilité de l'Agence à accompagner les investisseurs russes et à faciliter la concrétisation de leurs projets en Algérie. En effet, lors d'une rencontre, tenue par visioconférence, entre Omar Rekkache et le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, Toufik Djouama, le DG de l'AAPI a présenté aux opérateurs russes les principales opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, notamment dans les secteurs de l'agricul-

ture, de l'énergie et des énergies renouvelables, de l'industrie et des industries de transformation, ainsi que de l'industrie pharmaceutique et des dispositifs médicaux. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer le partenariat économique et d'investissement entre les deux pays, a précisé un communiqué de l'AAPI. Les deux parties ont notamment examiné les modalités de mise en place d'un programme d'action commun destiné à faire connaître les atouts de l'Algérie et ses opportunités d'investissement auprès des entreprises russes. Le programme prévoit également de renforcer les contacts

entre l'AAPI et le secteur des affaires, afin de favoriser l'attraction des investissements et la réalisation de projets à forte valeur ajoutée.

UNE JOURNÉE DE L'ALGÉRIE PRÉVUE À MOSCOU

La rencontre a également permis d'évoquer la préparation d'une Journée de l'Algérie en marge du Sommet Afrique-Russie et du Forum économique qui l'accompagnera, prévus fin octobre à Moscou. Cette initiative constituera une occasion de présenter aux investisseurs russes les différents secteurs et projets ouverts à l'investissement en Algérie. De son côté, Ahmed Azimov a

fait part de l'intérêt des entreprises russes pour l'investissement en Algérie, insistant notamment sur l'importance du transfert de technologie et de l'échange d'expertises. Il a également réaffirmé la disponibilité du Conseil d'affaires algéro-russe à contribuer à la promotion des opportunités d'investissement et à encourager les partenariats entre les entreprises des deux pays. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin dernier.

S. O.

PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT 2026

Près de 780 produits déjà déposés

Près de 780 produits artisanaux ont déjà été déposés dans le cadre de l'édition 2026 du Prix national de l'artisanat et des métiers, un nombre appelé à augmenter avec la poursuite de l'opération de collecte au niveau des différentes wilayas, a indiqué le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.



Ph: DR

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion avec les membres de la commission nationale chargée de ce Prix, consacrée notamment au bilan de la participation enregistré à ce jour. Cette édition a suscité un fort engouement auprès des artisans à travers les différentes wilayas, selon le ministère. Le dépôt des produits se poursuivra au niveau des wilayas chargées de leur recensement, en prélude au lancement de l'opération de sélection régionale. Lors de cette réunion, le président de la commission et ses membres ont fait part de leur disponibilité à mettre leurs expertises et leurs expériences au service du processus de sélection. Ils ont souligné leur engagement à contribuer à une sélection objective et étudiée des

meilleurs produits, conformément aux conditions et normes en vigueur.

VALORISER LES ARTISANS ET PROMOUVOIR LES CRÉATIONS ALGÉRIENNES

Pour Houria Meddahi, le Prix national de l'artisanat et des métiers représente une occasion importante d'encourager l'innovation, l'excellence et la créativité dans le domaine de l'artisanat d'art, tout en mettant en valeur les produits algériens qui reflètent l'authenticité et la richesse du patrimoine artisanal national. La ministre a insisté sur la nécessité de dépasser la seule dimension compétitive du Prix afin d'en faire également un mécanisme de valorisation des artisans et de

leurs produits et de les accompagner dans leur processus de développement et d'excellence. Elle a également mis l'accent sur l'importance de la promotion médiatique des produits participants et lauréats à travers les différents médias et plateformes, afin de faire connaître les créations artisanales algériennes et de mettre en avant leur valeur culturelle et économique. Dans ce cadre, la ministre a appelé à accompagner les artisans qui atteignent les phases avancées de la compétition ainsi que les lauréats dans les différentes spécialités. La coordination avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels devra également se poursuivre, conformément à la

convention de coopération conclue entre les deux secteurs. L'objectif est d'assurer des programmes de formation et un accompagnement spécialisé répondant aux besoins réels des artisans et contribuant au développement de leurs capacités et compétences. Houria Meddahi a, par ailleurs, appelé à encourager les artisans lauréats en leur offrant la possibilité de participer à des manifestations et salons internationaux, en reconnaissance de leurs créations, de leur excellence et de leur contribution à la préservation et à la promotion des produits artisanaux algériens à l'échelle internationale. De leur côté, le président et les membres de la commission nationale ont réaffirmé leur engagement à déployer tous les efforts nécessaires durant les différentes étapes du processus de sélection. Ils ont insisté sur la nécessité de mener cette opération selon une approche professionnelle et objective, fondée sur les critères et conditions définis, afin de garantir la sélection de produits reflétant la créativité, l'authenticité et la qualité de l'artisanat algérien. La ministre a enfin réaffirmé sa disponibilité à réunir les conditions et les moyens nécessaires permettant à la commission nationale d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions et d'atteindre les objectifs escomptés de cette édition.

Ania N.

ADMINISTRATION DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Un concours pour 1200 postes à pourvoir

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, hier, l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès à la formation spécialisée dans les corps spécifiques de l'administration des Affaires religieuses et des Wakfs, au titre de l'année de formation 2026/2027, avec un total de 1200 postes à pourvoir. Le concours concerne quatre grades, à savoir imam khatib, imam waïz, professeur de l'enseignement coranique et muezzin, précise le ministère dans son annonce. Pour le grade d'imam khatib, 50 postes sont ouverts au niveau de l'École nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des Affaires religieuses et des Wakfs à Dar El Imam (Alger). Les candidats doivent notamment être titulaires d'une licence ou d'un titre reconnu équivalent en sciences islamiques, ainsi que d'une attestation de mémorisation intégrale du Saint Coran. Concernant le grade d'imam waïz, 450 postes sont répartis entre plusieurs instituts de formation relevant des directions des Affaires religieuses et des Wakfs des wilayas de Ouargla, Batna, Biskra, Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, El Bayadh, M'Sila, Relizane et In Salah. Les conditions de participation portent notamment sur la mémorisation du Saint Coran et le niveau scolaire requis. Pour le

grade de professeur de l'enseignement coranique, 250 postes sont proposés dans trois établissements de formation, avec 90 postes à Tlemcen, 90 à Saïda et 70 à Constantine. Les candidats doivent notamment justifier d'une attestation de mémorisation intégrale du Saint Coran, délivrée depuis deux ans au maximum après le troisième cycle de l'enseignement coranique, ou être titulaires du niveau de deuxième année secondaire parmi les mémorisateurs intégraux du Saint Coran. Enfin, 250 postes sont ouverts pour le grade de muezzin dans

plusieurs instituts de formation spécialisée des wilayas de Ouargla, Batna, Biskra, Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, El Bayadh, M'Sila, Relizane et In Salah. Les candidats à ce grade doivent notamment être titulaires d'une attestation de mémorisation de la moitié du Saint Coran, délivrée depuis deux ans au maximum, outre les conditions relatives au niveau scolaire. Le ministère invite les personnes intéressées à consulter l'annonce du concours afin de prendre connaissance des conditions et modalités détaillées de participation.

L.Zeggane

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

155 nouveaux bus pour moderniser le parc

L'Établissement universitaire de transport et de services (EUTS) a réceptionné 155 nouveaux bus auprès de l'Établissement de développement de l'industrie des véhicules (EDIV), dans le cadre du soutien et de la modernisation du parc de transport universitaire. Cette opération intervient en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport, et sous la supervision et le suivi direct du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud. L'acquisition de ces nouveaux bus vise à renforcer le parc de transport universitaire et à améliorer le niveau des services destinés aux étudiants. Cette opération traduit également l'intérêt accordé par les autorités publiques à la mise en place d'un transport universitaire garantissant le confort et la sécurité des étudiants, l'amélioration de leurs conditions de déplacement ainsi que l'élévation du niveau du service public à la hauteur de leurs aspirations.

A. N.

DRAGAGE ET ENTRETIEN DES PORTS

Djellaoui appelle à mobiliser les moyens nécessaires

Présidant mardi une réunion de coordination consacrée au plan d'action de la joint-venture algéro-chinoise, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a insisté sur l'importance de mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour assurer la réussite des missions de l'entreprise de manière à contribuer au renforcement des capacités nationales dans le domaine du dragage et de l'entretien des ports, et à l'amélioration de la disponibilité des infrastructures portuaires nationales. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de développement des infrastructures portuaires de base, s'est déroulée en présence des Présidents-directeurs généraux et des Directeurs généraux du Groupe des travaux maritimes (GTM), du Groupe SERPORT, de la Méditerranée travaux maritimes (MEDITRAM), du Laboratoire d'études maritimes (LEM), et de la société chinoise d'ingénierie portuaire (CHEC).

Sarah O.

ALGÉRIE - SOMALIE

Un accord pour renforcer la coopération économique, sociale et environnementale

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et le Conseil économique national (NEC) de la République fédérale de Somalie ont signé un accord de coopération visant à renforcer le partenariat entre les deux institutions, notamment à travers l'échange d'expertises, la réalisation d'études conjointes et la mise en place d'actions communes dans les domaines économique, social et environnemental. Signé par le président du CNESE, Mohamed Boukhari, et son homologue somalien, Hassan Adam Hosow, l'accord prévoit également le renforcement des cadres de concertation bilatérale et l'échange des expériences et des capacités entre les deux institutions. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, organisée au siège du CNESE en marge de l'audience accordée à la délégation somalienne, Mohamed Boukhari a précisé que l'accord prévoit notamment l'échange de délégations officielles et techniques ainsi que l'organisation conjointe d'ateliers et de conférences. Les deux parties sont également appelées à élaborer des documents et des rapports communs, tandis qu'un comité conjoint de suivi sera créé pour établir périodiquement un plan d'action et évaluer la mise en œuvre des activités programmées. De son côté, Hassan Adam Hosow a qualifié l'accord de « jalon important » pour le renforcement de la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines économique et social. Il a souhaité que ce partenariat constitue « le socle d'un partenariat concret et durable », à travers une coopération tangible et des programmes conjoints au bénéfice des deux pays.

S. O.

DÉTENUS SAHRAOUI

Neuf prisonniers de Gdeïm Izik poursuivent leur grève de la faim

Neuf détenus sahraouis du groupe de Gdeïm Izik poursuivent, depuis le 23 septembre, une grève de la faim dans plusieurs prisons marocaines, pour dénoncer leurs conditions de détention et réclamer notamment l'application des décisions des Nations unies concernant leur affaire.



R. DR

L'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine a appelé, hier, à une intervention internationale urgente pour assurer la protection des détenus civils sahraouis et prévenir une dégradation de leur état de santé. Dans un communiqué, l'organisation affirme suivre avec « inquiétude » l'évolution de la grève de la faim et dénonce la détérioration des conditions de détention de plusieurs prisonniers sahraouis dans les établissements pénitentiaires marocains. Selon la même source, les détenus

seraient confrontés à des restrictions, des violences, des mesures d'isolement, des transferts ainsi qu'à une prise en charge médicale jugée insuffisante. L'organisation affirme également que ces pratiques affecteraient les relations des prisonniers avec leurs familles.

NAÂMA ASFARI TRANSFÉRÉ À MARRAKECH

Parmi les grévistes figure le défenseur des droits humains sahraoui Naâma Asfari, dont la famille a annoncé le transfert forcé vers la prison de Marrakech. Selon ses proches, Asfari leur a confirmé son transfert

lors d'un appel téléphonique dans la soirée du 29 septembre. Le détenu aurait également indiqué qu'il entendait poursuivre la « bataille pour la dignité » engagée avec ses compagnons depuis le 23 septembre, malgré les tentatives, selon sa famille, de le convaincre de mettre fin à sa grève de la faim. Cette action intervient notamment pour demander aux autorités marocaines la mise en œuvre des décisions du Comité des Nations unies contre la torture ainsi que de l'avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire concernant l'affaire des prisonniers

de Gdeïm Izik, d'après les informations communiquées par sa famille.

APPEL À UNE INTERVENTION INTERNATIONALE

L'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine a exprimé son soutien aux revendications des neuf détenus, notamment celles portant sur leurs conditions de détention, le respect des droits des prisonniers sahraouis originaires des territoires occupés et leur libération. Les neuf grévistes cités par l'organisation sont Mohamed Bani, détenu à Aït Melloul 2, Abdallah Abhah, Mohamed Lamine Haddi et Bachir Khada, détenus à Tiflet 2, ainsi que Sidi Bachir Boutenkiza, Ahmed Sebaï, Naâma Asfari, El-Housseïn Zaoui et Hassan Dah, détenus à la prison centrale de Kénitra. L'organisation appelle la communauté internationale à exercer des pressions sur le Maroc afin de garantir les droits des détenus et l'application des décisions et observations des mécanismes onusiens mentionnés dans son communiqué. Elle réclame également une intervention urgente afin d'éviter une aggravation de l'état de santé des grévistes et affirme tenir les autorités marocaines responsables de leur sécurité et de leurs conditions de détention. **M. Seghilani**

FRONT POLISARIO

Appel au maintien de l'aide aux réfugiés sahraouis

La responsabilité de la communauté internationale à l'égard de la protection et de l'assistance aux réfugiés sahraouis reste étroitement liée, selon le responsable sahraoui Abbi Bachir El-Bachir, à l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental et à l'exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans une intervention diffusée par France 24, le conseiller spécial du président sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques a expliqué que l'installation des camps de réfugiés sahraouis dans le sud-ouest de l'Algérie, à partir d'octobre 1975, résultait selon lui du déplacement massif de civils

sahraouis après l'entrée des forces marocaines au Sahara occidental. Il a estimé que la persistance de cette situation maintenait les responsabilités internationales prévues par les conventions de Genève et leurs protocoles additionnels en matière de protection et d'assistance aux réfugiés. Il a notamment alerté sur la baisse de l'aide humanitaire au cours des dernières années et ses conséquences pour les catégories les plus vulnérables. Le responsable sahraoui a également évoqué le rôle historique des organismes onusiens d'aide aux réfugiés depuis janvier 1976. Il a indiqué que les camps comptaient cinq bureaux d'aide aux réfugiés au sein des principaux camps, ainsi

que plus de 30 organisations internationales. Il a opposé cette situation, selon son appréciation, à celle des territoires du Sahara occidental sous contrôle marocain, affirmant que les autorités marocaines restreignent l'accès des observateurs internationaux et empêchent la MINURSO d'assurer un suivi des droits humains. Concernant le processus de règlement sous l'égide de l'ONU, Abbi Bachir El-Bachir a déclaré que le Front Polisario demeurerait disposé au dialogue et à la coopération avec les Nations unies en vue, selon lui, de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. **M. S.**

RÈGLEMENT DE LA QUESTION SAHRAOUIE

Le Front Polisario plaide pour un plan fondé sur l'autodétermination

Lors d'un séminaire consacré au Sahara occidental, organisé hier au Parlement danois dans le cadre d'une rencontre des pays nordiques, Sidi Mohamed Ammar, membre du secrétariat national et représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, a présenté les conditions qu'il considère nécessaires à l'établissement d'un processus de paix durable. Dans son inter-

vention, le responsable sahraoui a rappelé que l'ONU avait inscrit le Sahara occidental en 1963 parmi les territoires concernés par la décolonisation. Il a souligné, du point de vue du Front Polisario, l'importance de ce cadre juridique international et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Revenant sur le processus de paix engagé sous l'égide de l'ONU depuis 1991, Sidi Mohamed Ammar a affirmé que le

référendum d'autodétermination n'avait pas été organisé et a attribué cette situation au refus marocain. Il a également accusé Rabat de chercher à maintenir le statu quo et à normaliser, selon son expression, son contrôle sur le territoire. Le représentant du Front Polisario a par ailleurs critiqué ce qu'il a décrit comme une volonté de certains membres du Conseil de sécurité, notamment les États-Unis et la France, de réorienter le processus

vers une approche qualifiée de « pragmatique ». Il a estimé que cette orientation serait incompatible avec le cadre onusien de décolonisation. En conclusion, Sidi Mohamed Ammar a appelé la communauté internationale à préserver les principes du droit international relatifs à l'autodétermination et à permettre au peuple sahraoui de se prononcer librement sur son avenir. **M. S.**

PARTI TRAVAILLISTE BRITANNIQUE

Le dossier des détenus et des ressources naturelles sahraouis sur la table

Le vice-représentant du Front Polisario au Royaume-Uni et en Irlande du Nord, Hamdi Youssef, a participé au congrès annuel du Parti travailliste britannique à Liverpool, à l'invitation de la direction du parti. La rencontre a été l'occasion pour le représentant sahraoui de tenir plusieurs échanges avec des responsables travaillistes, des parlementaires et des représentants syndicaux. Il leur a présenté les derniers développements liés à la question du Sahara occidental, ainsi que la situation dans les territoires sous contrôle marocain et le dossier des droits humains. Le représentant du Front Polisario a notamment évoqué la situation de neuf détenus du groupe de Gdeïm Izik engagés dans une grève de la faim depuis le 23 septembre. Il a appelé les responsables politiques britanniques à accorder une attention particulière à leur situation et à demander le respect de leurs droits. Les ressources naturelles du Sahara occidental ont également été abordées, notamment les développements du contentieux judiciaire européen. Le Front Polisario a réaffirmé, selon le communiqué, son opposition à l'exploitation des ressources du territoire sans l'accord du peuple sahraoui. Les discussions ont aussi porté sur le rôle du Royaume-Uni au Conseil de sécurité de l'ONU. Le représentant sahraoui a appelé Londres à soutenir les efforts des Nations unies et les résolutions du Conseil de sécurité relatives au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette participation s'inscrit dans les démarches du Front Polisario visant à maintenir des contacts avec les partis politiques, parlementaires et acteurs institutionnels britanniques autour des dossiers de l'autodétermination, des droits humains et des détenus sahraouis. **M. S.**

UNIVERSITÉ

Une journée d'orientation pour les nouveaux étudiants sahraouis

L'Union des étudiants de la Saguia el-Hamma et du Rio de Oro a organisé une journée portes ouvertes consacrée à l'université au profit des étudiants sahraouis admis au baccalauréat cette année. Organisée en coordination avec le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, l'initiative vise à accompagner les nouveaux étudiants dans leur entrée à l'université et à leur fournir les orientations nécessaires pour cette nouvelle étape. Le secrétaire général du ministère, Mustapha Mohamed Fadel, a insisté sur l'importance du parcours universitaire, la nécessité de la rigueur et de la discipline, ainsi que sur la priorité à accorder à l'acquisition des connaissances et à l'excellence académique. De son côté, le secrétaire général de l'Union des étudiants, Mohamed Lamine Saïd, a souligné que l'université ne constitue pas seulement un espace d'apprentissage, mais aussi un cadre de développement de la responsabilité étudiante et de sensibilisation aux questions nationales. Il a notamment appelé les étudiants à suivre la situation des détenus civils sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines et à soutenir les campagnes internationales appelant à leur libération. Il a cité en particulier les neuf membres du groupe de Gdeïm Izik engagés dans une grève de la faim depuis le 23 septembre et appelé à poursuivre la mobilisation estudiantine autour de leur situation. Cette journée s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des nouveaux étudiants et de leur préparation au parcours universitaire, avec un accent mis sur la formation, la construction des compétences et la responsabilité étudiante. **M. S.**

GHAZA

Neuf martyrs et 31 blessés en 24 heures

La situation reste tendue dans la bande de Ghaza, où neuf martyrs et 31 blessés ont été recensés dans les hôpitaux au cours des dernières 24 heures, selon le bilan statistique quotidien du ministère de la Santé de Ghaza.

Parmi les victimes figurent huit nouveaux martyrs et une femme décédée des suites de blessures antérieures. Le ministère fait également état de 31 blessés, alors que les frappes et tirs israéliens se poursuivent dans plusieurs secteurs du territoire. Dans l'après-midi, au moins cinq personnes ont été martyrisées et 13 autres blessées dans une frappe aérienne israélienne visant un véhicule dans le secteur du Conseil des ministres, à Tel al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza. Une autre frappe visant un appartement résidentiel à proximité de l'hôpital al-Shifa a fait une martyre, Iman Abdel Aal, et plusieurs blessés. Trois personnes ont par ailleurs été blessées par des tirs sionistes dans la zone d'Abou al-Ajin, au sud-est de Deir al-Balah. À Khan Younès, deux personnes ont été blessées dans une frappe de drone visant les abords de la salle Dream Palace, à l'ouest de la ville. Une jeune fille a également été touchée dans le dos alors qu'elle se trouvait sous sa tente à Qizan Rachwan, au sud de Khan Younès. Les bombardements ont aussi visé les quartiers d'al-Touffah et de Choujaïya, à l'est de Ghaza. Des immeubles résidentiels de la rue Bagdad ont été détruits dans le quartier de Choujaïya, où trois personnes, dont une femme, ont été blessées par des éclats. Des drones de type quadricoptère ont largué des bombes sonores aux abords du car-



four de Choujaïya, tandis que l'artillerie israélienne a intensifié ses tirs dans la zone. Des tirs ont également été signalés au nord-est du camp de Bureij, ainsi qu'à l'est de Deir al-Balah et de Khan Younès. Des opérations de destruction ont été menées à Rafah, parallèlement à des tirs nourris de véhicules militaires israéliens à l'ouest de la ville. Selon le ministère de la Santé, le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025 atteint désormais 1.431, pour 5.026 blessés. Les corps de 834 martyrs ont également été récupérés durant cette période. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan cumulé communiqué par le ministère s'élève à 74.032 martyrs et 175.142 blessés. Ces chiffres continuent d'être actualisés au fur et à mesure de l'arrivée de victimes dans les hôpitaux et de la récupération de corps dans les zones longtemps res-

tées difficiles d'accès. Parallèlement, la municipalité de Ghaza alerte sur la faiblesse des moyens disponibles pour l'entretien de ses véhicules et engins à l'approche de la saison des pluies. Le manque de pièces détachées, d'huiles, de pneus, de batteries et d'équipements hydrauliques a entraîné l'immobilisation d'une partie du parc municipal. Cette situation pourrait affecter les opérations de nettoyage et de réhabilitation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, le pompage, l'entretien des réseaux d'assainissement, l'ouverture des routes et l'intervention lors des urgences. La municipalité appelle les organismes onusiens, les institutions internationales et ses partenaires à faciliter l'acheminement de ces équipements vers Ghaza.

M. Seghilani

L'ONU ALERTE À Ghaza, la crise humanitaire est « extrêmement complexe »

La situation humanitaire dans la bande de Ghaza demeure extrêmement difficile malgré certains progrès dans l'acheminement de denrées alimentaires, a averti Ramesh Rajasingham, coordinateur humanitaire de l'ONU pour le territoire palestinien occupé et responsable par intérim du Bureau du coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Dans une interview à la presse, le responsable onusien a souligné la persistance de graves difficultés liées à l'eau, à l'assainissement, à l'hébergement et à la gestion des déchets. La dépendance des habitants à l'aide humanitaire et aux transferts monétaires reste élevée, notamment en raison de l'absence de reprise du marché du travail. L'ONU poursuit ses interventions dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de la santé, du déblaiement, de l'éducation et du soutien aux agriculteurs.

Plus de 300.000 enfants suivent actuellement une forme d'enseignement dans des espaces temporaires, tandis qu'une part limitée des terres reste accessible à l'activité agricole. Selon le responsable onusien, l'UNRWA continue de travailler à Ghaza malgré les restrictions qui lui sont imposées. Plus de 8.000 personnes seraient encore portées disparues sous les décombres de bâtiments dans le territoire.

Le responsable a rapporté que les habitants de Ghaza souhaitent éviter de passer un nouvel hiver sous les tentes et aspirent à retrouver les écoles et les lieux de travail, tout en participant à la reconstruction et au rétablissement des services d'eau, d'assainissement et d'électricité. En Cisjordanie occupée, Ramesh Rajasingham a décrit une situation « extrêmement tendue », marquée selon lui par la poursuite de l'expansion des colonies, les violences de colons, les restrictions de circulation et les difficultés économiques.

L'ONU continue d'y fournir des subventions, une aide en espèces et un soutien juridique aux familles et communautés touchées. Sur le plan politique, le responsable onusien a réaffirmé que la solution à deux États demeurerait, selon l'ONU, la voie de référence, appelant à traiter la question palestinienne de manière globale, à restaurer la confiance, à mettre fin aux incitations à la violence et à soutenir l'unité des institutions palestiniennes.

M. S.

EL-QODS

Plus de 1 300 colons envahissent les esplanades d'Al-Aqsa sous protection policière

Environ 1 317 colons ont pénétré hier matin dans les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, au cinquième jour de la fête juive de Souccot, sous une importante protection policière sioniste et dans un contexte de restrictions imposées aux fidèles palestiniens. Selon des sources palestiniennes à El-Qods, les groupes de colons sont entrés par la porte des Maghrébins. L'ancien député israélien Moshe Feiglin figurait parmi les participants et a effectué des rites religieux dans les esplanades, selon les mêmes sources. Ces incursions

s'inscrivent dans une série d'entrées massives observées depuis le début de Souccot. Quelque 1.500 colons et rabbins avaient pénétré dans Al-Aqsa lors du deuxième jour de la fête, où des rites et prières ont été accomplis, notamment à proximité de Bab al-Qattanin. Le troisième jour, environ 1.271 colons avaient investi les esplanades, accompagnés, selon les sources palestiniennes, par le ministre de la Défense israélien Israël Katz et le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir. Des rites religieux avaient alors été effectués dans la par-

tie orientale de la mosquée. Le quatrième jour, des centaines de colons avaient de nouveau pénétré dans le site sous forte protection policière, avec des prières et des chants collectifs. Des incidents visant des habitants d'El-Qods avaient également été signalés aux abords de Bab al-Amoud. Les incursions se déroulent parallèlement au renforcement des mesures de sécurité autour de la Vieille Ville et de la mosquée Al-Aqsa, avec des restrictions sur l'accès des fidèles palestiniens. Selon les données de la gouvernorat d'El-Qods, plus de

40.661 colons avaient pénétré dans la mosquée Al-Aqsa entre le début de l'année et la fin août. Environ 800 décisions d'éloignement visant des habitants d'El-Qods avaient par ailleurs été émises depuis le début de l'année jusqu'au début septembre. La fête de Souccot doit se poursuivre jusqu'au 2 octobre, dans le cadre d'une saison de fêtes juives marquée en septembre par une hausse des incursions et des restrictions israéliennes à El-Qods occupée et autour de la mosquée Al-Aqsa.

M. S.

DÉTENUS PALESTINIENS

Isolement total dans les cachots sionistes

Les autorités d'occupation sionistes ont renforcé ces dernières années le recours à l'isolement cellulaire contre des prisonniers et prisonnières palestiniens, selon le Centre palestinien d'études sur les prisonniers, qui alerte sur des conditions de détention particulièrement difficiles. Dans un communiqué, le centre affirme que l'administration pénitentiaire, sur instruction des services de renseignement, a transféré des dizaines de prisonniers vers des cellules d'isolement au cours des deux dernières années. Il fait état de restrictions et de privations accrues. Six prisonnières seraient actuellement détenues à l'isolement, parmi lesquelles Lin Mesk, Chaïmaa Khazem, Fatima Jisrawi, Yasmine Chaâbane et Lama

Khater, à la prison de Damon, ainsi que la journaliste Bouchra al-Taweel, isolée dans la prison de Ramleh. Selon la même source, les cellules d'isolement sont très exigües, parfois à peine assez grandes pour accueillir le matelas du détenu, et ne disposent pas de fenêtres permettant une ventilation suffisante. Le centre évoque des températures élevées durant l'été et une forte humidité en hiver, ainsi que des privations de vêtements et de couvertures adaptés. Les détenus isolés seraient également privés de longues périodes de promenade. Lorsque celle-ci est autorisée, les prisonniers seraient entravés aux mains et aux pieds. Le centre affirme aussi que certains détenus sont privés d'informations sur l'heure et les horaires de prière. Les

restrictions concernent également l'accès aux douches et au changement de vêtements, parfois pendant plusieurs mois, ainsi que les produits d'hygiène courante. Le centre dénonce, par ailleurs, des fouilles répétées des cellules, au cours desquelles des prisonniers seraient menottés et frappés ou insultés, avec confiscation de certains effets personnels. Le Centre palestinien d'études sur les prisonniers estime que l'isolement vise particulièrement des figures actives du mouvement des prisonniers et cherche, selon son analyse, à limiter leur capacité à représenter les détenus et à organiser leur vie collective. Il affirme également que des dispositifs d'isolement ont été élargis depuis le début de la guerre contre Ghaza,

avec des sections spécifiques dans plusieurs établissements pénitentiaires, notamment Rakefet, Sde Teiman, ainsi que dans certaines sections des prisons du Néguev et d'Ofer.

Le centre appelle les organisations internationales de défense des droits humains à constituer une équipe juridique chargée de visiter les prisons et les cellules d'isolement. Selon les dernières données communiquées par les institutions palestiniennes des prisonniers au début de septembre, environ 9.350 prisonniers et détenus se trouvent dans les prisons d'occupation, dont 90 femmes et plus de 350 enfants, tandis que 3.176 sont placés en détention administrative.

M. S.

EL-MENIÂA. DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Plus de 260 puits autorisés pour soutenir les cultures stratégiques

Dans une démarche visant à renforcer la sécurité alimentaire et à soutenir les investisseurs, la wilaya d'El-Meniâa a délivré 173 autorisations de forage de puits agricoles depuis le début de l'année. Une mobilisation massive de la ressource hydrique destinée à transformer cette région du Sud en un véritable pôle agricole.



L'accès à l'eau est le moteur de l'agriculture saharienne, et les autorités d'El-Meniâa l'ont bien intégré dans leur stratégie de développement. Depuis le début de l'année en cours, l'administration locale a accordé 173 autorisations au profit des agriculteurs et investisseurs de la région. Selon Cherifi Ahmed, directeur de wilaya de l'Hydraulique, cette flexibilité administrative a permis d'approuver la réalisation de 260 puits agricoles, une seule autorisation pouvant englober plusieurs forages selon les

besoins spécifiques de chaque périmètre. L'engouement pour le travail de la terre ne faiblit pas, puisque 83 autres dossiers sont actuellement en cours de traitement au niveau du guichet unique, encadrés par une série de réunions régulières pour accélérer les procédures.

Cet effort de mobilisation des eaux souterraines cible directement l'extension des superficies cultivées en accompagnant les exploitants vers la modernisation de leurs pratiques. La wilaya d'El-Meniâa, qui dispose de vastes étendues exploitables, connaît une véritable

réorientation de ses investissements vers les cultures dites stratégiques. La céréali-culture figure en tête de liste de ces filières exigeantes, dont le développement repose presque exclusivement sur le déploiement de systèmes d'irrigation modernes et économes, à l'image de la technique du pivot central.

Pour garantir le succès de cette dynamique, l'administration locale s'érige en facilitateur.

Le wali d'El-Meniâa, Mokhtar Benmalek, a fermement souligné la volonté de ses services d'aplanir toutes les contraintes bureaucratiques ou techniques susceptibles

de freiner les porteurs de projets. Cette volonté d'accompagnement sur mesure vise à concrétiser les investissements dans des délais optimaux.

À plus grande échelle, cette politique locale s'inscrit en parfaite harmonie avec la vision des pouvoirs publics nationaux : doper la production interne, étendre le foncier agricole exploité et marcher résolument vers l'auto-suffisance alimentaire.

En poursuivant sur cette lancée, El-Meniâa consolide progressivement son statut de pôle agricole incontournable dans le Sud du pays.

R. R.**TIARET.** AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 60 GUIDES ET OPÉRATEURS

Journée d'information et de promotion des circuits touristiques

La direction du Tourisme, de l'Artisanat et des métiers de la wilaya de Tiaret a organisé, mardi, une journée d'information et de promotion consacrée à la présentation des circuits touristiques agréés dans la wilaya, avec la participation de plus de 60 guides et opérateurs touristiques. Lors de cette rencontre, les guides touristiques agréés ont pris connaissance, à travers une intervention du directeur du secteur, Zouaoui Touab, des six circuits touristiques agréés dans la wilaya. Ceux-ci comprennent des sites historiques et culturels, notamment la grotte d'Ibn Khaldoun à "Taoughzout", dans la commune de Frenda, le site des monuments funéraires de "Ledjdar" à Medroussa, ainsi que les vestiges de l'État rostomide et l'ancienne capitale de l'Emir Abdelkader à Tagdempt. Ces circuits comprennent également des sites naturels, parmi lesquels l'oued Mina, les cascades de Sidi Ouadah et le barrage de Bekhad-da, ainsi que des sites religieux, notamment les deux anciennes mosquées des villes de Frenda et de Tiaret et la zaouia de Sidi Adda Benaghlamallah, dans la commune de Sidi Hasni. Dans les prochains jours, les participants bénéficieront d'une sortie de terrain sur l'un de ces circuits touristiques, encadrée par des spécialistes de l'archéologie et du patrimoine. Cette sortie vise à familiariser les guides avec les méthodes scientifiques utilisées pour présenter les sites touristiques aux visiteurs nationaux et étrangers, tout en veillant à l'exactitude des informations et à l'uniformisation des termes employés dans ce domaine. De leur côté, les représentants des agences de voyages et des établissements hôteliers ont pris connaissance des spécificités de ces circuits, ainsi que des catégories de touristes ciblées par chacun d'eux. Cette démarche devra permettre d'assurer de meilleures

conditions d'accueil des visiteurs et de contribuer à la promotion des traditions et de l'artisanat locaux, notamment à travers l'organisation de déjeuners ou de dîners dans des cadres reproduisant les traditions de la région, ainsi que par l'exposition de collections et d'objets artisanaux dans les hôtels et les sites touristiques. Par ailleurs, la rencontre a également été l'occasion de présenter la plateforme numérique lancée par le

ministère de tutelle, qui permet de s'inscrire afin de suivre une formation dans le domaine du guidage touristique. À ce titre, il a été indiqué que 25 personnes intéressées de la wilaya de Tiaret se sont inscrites via cette plateforme. Elles pourront ainsi bénéficier d'une formation dans ce domaine à l'Institut national spécialisé dans le tourisme "Saïm Saïd" de Tiaret, dès le lancement de la nouvelle session de formation.

MASCARA. CONDUITE D'ADDUCTION DU SYSTÈME DE TRANSFERT "MAO"

Réparation de 10 importantes fuites d'eau

L'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Mascara a procédé à la réparation de 10 importantes fuites d'eau sur la principale conduite d'adduction du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), qui alimente le corridor de Mohammadia, a indiqué l'ADE. La même source a souligné que cette opération, qui s'est achevée mardi, s'inscrit dans le cadre d'une campagne régionale de réparation des fuites. La campagne, organisée par la Direction générale de l'Algérienne des Eaux en coordination avec les autorités de la wilaya, a duré six jours et mobilisé des équipes techniques relevant des unités de l'ADE des

wilayas de Mascara, Tiaret et Mostaganem. Elle a ciblé la principale conduite d'adduction du système de transfert "MAO", qui alimente le corridor de Mohammadia. Dix importantes fuites localisées à plusieurs endroits de la conduite, au niveau des communes de Mohammadia, Sidi-Abdelmoumen, Macta-Douz, Sedjrara et El-Ghomri, ont été réparées à l'issue de cette opération qui a permis de récupérer des quantités "considérables" d'eau potable, a fait savoir la même source. Cette campagne vise à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans le corridor de Mohammadia, relevant du système de transfert "MAO", traver-

sant cinq communes, ainsi qu'à mettre fin aux perturbations enregistrées dans l'alimentation en eau, a précisé l'unité. À rappeler que la Direction générale de l'Algérienne des Eaux a organisé, récemment, une campagne similaire dans la wilaya, ayant ciblé la principale conduite d'adduction du système de transfert "MAO" alimentant le corridor de Sig. Par ailleurs, une nouvelle campagne de réparation des fuites d'eau enregistrées sur les conduites de distribution d'eau potable à l'intérieur des zones urbaines des différentes communes de la wilaya devra être lancée prochainement, a-t-on indiqué.

BOUIRA. FESTIVAL NATIONAL DU SEL NATUREL DE TAMELLAHT
Clôture de la 2ème édition

La deuxième édition du Festival national du sel naturel de Tamellaht, dans la commune d'Ahnif (Est de Bouira), s'est clôturée mardi, par un appel à la valorisation des gisements de sel de la région afin de stimuler son développement économique et touristique. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire du Festival, M. Rachid Aknouche, s'est réjoui du succès de cette 2ème édition à laquelle ont pris part plus de 1000 participants, entre touristes, guides touristiques et représentants d'associations et de ligues sportives, venus de 37 wilayas du pays. S'exprimant à la clôture, M. Aknouche a estimé qu'il était indispensable de valoriser cette ressource, qu'est le sel naturel, autrefois appelé "l'or blanc", dont regorge la région de Tamellaht, située sur les hauteurs de la commune d'Ahnif (Est de Bouira). "Tamellaht (qui tire son nom de la profusion de sel) est une zone qui recèle cette ressource devant être davantage exploitée et valorisée à travers des investissements censés stimuler le développement économique et touristique de cette région, connue aussi pour son passé glorieux durant la Guerre de libération nationale", a souligné M. Aknouche. Intervenant à l'occasion, le directeur du complexe thermal Hammam Ksana à El-Hachimia, M. Aïssa Adjoudj, a souligné la nécessité pour les investisseurs d'orienter leurs projets vers cette région de Tamellaht pour y réaliser des projets et des infrastructures touristiques. Selon lui, cela "pourrait créer une activité économique pour les jeunes de cette région". Pour sa part, la directrice du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Leila Bouridane, a appelé à valoriser davantage les richesses naturelles de cette région par le biais de projets susceptibles de redynamiser l'activité économique et touristique. "Nous avons organisé ce Festival pour mettre en valeur les richesses naturelles de la région de Tamellaht, et nous espérons que les investisseurs puissent concrétiser leurs projets touristiques et économiques au profit de la région", a expliqué Mme Bouridane.

SOUH-AHRAS. FORMATION PROFESSIONNELLE

13 nouvelles spécialités pour la session d'octobre

L'offre de formation s'est enrichie, dans la wilaya de Souk Ahras, de 13 nouvelles spécialités devant être dispensées dès la rentrée de la formation professionnelle prévue le 4 octobre, a-t-on indiqué, mardi, à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Le chef du service du suivi de la formation, Brahim Hadji, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit des spécialités "assistant bancaire", "maintenance ferroviaire", "exploitation des barrages", exploitation des réseaux d'alimentation en eau potable", "culture de plantes stratégiques", "recyclage des déchets organiques", "culture du safran", "tourisme", "entretien des piscines", "agent de sécurité et de prévention sur les chantiers de construction", "peinture" et "tissage". L'intégration de ces spécialités dispensées dans 13 structures du secteur dans les communes de Souk Ahras, de Sedrata, de Taoura, de Targuelt et de Heddada, s'inscrit, selon la même source, dans le cadre de "l'attention constante portée aux spécialisations prioritaires qui correspondent aux exigences du marché du travail et répondent aux besoins du secteur économique ainsi qu'aux aspirations des demandeurs de formation". Des spécialités qui offrent, a-t-on affirmé, "davantage d'opportunités d'emploi et de création d'entreprises, ce qui contribue à générer de la richesse économique et à créer de nouveaux postes de travail. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte, dans la wilaya de Souk Ahras, 23 établissements de formation d'une capacité d'accueil estimée à 5.075 places dans les différents types d'établissements, dont 16 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 4 instituts nationaux spécialisés (INSFP), 2 annexes de formation professionnelle et 1 établissement privé agréé, a-t-on rappelé.

BLIDA. CNR

Engouement croissant des retraités pour les prestations numériques

L'Agence de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR) de Blida enregistre une adhésion grandissante de ses usagers aux nouveaux outils digitaux. En permettant d'accomplir des démarches administratives à distance, cette transition numérique marque une étape décisive dans la modernisation de la gestion et l'amélioration continue du service public.

La dématérialisation des services porte ses fruits au sein de la Caisse nationale des retraites de Blida. Selon Halim Adrar, le directeur local de l'organisme, les retraités et leurs ayants droit s'approprient de plus en plus les plateformes numériques mises à leur disposition. Accessibles en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via le site web de la CNR, ces services permettent aux usagers de régler leurs formalités depuis

PH: DR



leur domicile, leur épargnant ainsi les déplacements jusqu'aux agences physiques.

Parmi les innovations les plus plébiscitées figure la technologie de reconnaissance faciale. Ce service a déjà convaincu près de 1 330 retraités de la wilaya, qui l'utilisent notamment pour justifier de leur certificat de vie et procé-

der au renouvellement de leurs dossiers à distance. Cette dynamique a eu un impact direct et positif sur le fonctionnement de l'organisme, en y réduisant considérablement l'affluence tout en optimisant le temps et les efforts consacrés au traitement administratif des dossiers.

Afin de consolider cette

réussite, l'agence de Blida intensifie ses actions de communication. Elle déploie actuellement des campagnes d'information pour familiariser un public plus large à ces facilités technologiques, s'inscrivant ainsi pleinement dans la stratégie globale de transformation numérique du secteur du travail et de la sécurité sociale.

Dans cette même optique d'accompagnement, des journées d'information sont organisées pour présenter la dernière nouveauté de la CNR : l'assistant virtuel baptisé « El moudjib el lftiradhi » (Chatbot). Ce nouvel outil interactif offre aux usagers la possibilité d'obtenir des réponses instantanées, à n'importe quel moment de la journée, concernant les différentes facettes du système national de retraite. Comme l'a souligné le directeur local, cette plateforme est adossée à une base de données regroupant les questions les plus fréquentes, rigoureusement actualisée pour tenir compte de toutes les évolutions réglementaires liées au régime de retraite.

R. R.

GHARDAÏA. AVEC LA PARTICIPATION DE 22 AGRICULTEURS

Session de formation sur le stockage et conditionnement des dattes

Une session de formation sur le stockage et le conditionnement de dattes a été organisée dans la wilaya de Ghardaïa avec la participation de 22 agriculteurs de la région, a-t-on

appris mardi auprès de la Chambre de l'Agriculture (partie organisatrice). Cette formation vise à renforcer les connaissances des agriculteurs et des opérateurs de la filière des dattes, notamment en matière de techniques de stockage du fruit et de la préservation de sa qualité, ainsi que la présentation des méthodes appropriées pour son conditionnement et sa préparation en vue de sa commercialisation, a indiqué le secrétaire général de la Chambre agricole, Chebihi Bahri, à l'APS. La rencontre constitue une opportunité de prendre connaissance des pratiques susceptibles de contribuer à l'amélioration de la valorisation des dattes et à la réduction des pertes susceptibles d'affecter le produit durant la phase post-récolte, a-t-il ajouté. Les opérations de stockage et de conditionnement revêtent une importance capitale dans la valorisation des dattes et l'accroissement de leur potentiel

de commercialisation, permettant ainsi de préserver leurs caractéristiques, leur qualité et leur conformité aux exigences des consommateurs et des marchés, a poursuivi M. Chebihi. Pour sa part, le directeur de l'établissement "Errahamat" de production de dattes de la commune de Bounoura, Doudou Bakir, a affirmé que cette formation contribue à accompagner les agriculteurs dans le développement de la filière des dattes dans la wilaya, à travers l'appui à la formation, le transfert des savoirs et des expériences ainsi que les techniques inhérentes à chaque phase de la production et de la valorisation de ce produit agricole. Des participants à la session considèrent que cette rencontre est une belle opportunité pour connaître les techniques de stockage et de conditionnement des dattes, notamment via les échanges de bonnes pratiques, présentés par les encadreurs de cette formation.

EL-BAYADH. AGRICULTURE

Production de plus de 126 000 qx de céréales

La wilaya d'El-Bayadh a enregistré une production de 126 500 quintaux de céréales, à l'issue de la campagne de moisson-battage récemment achevée, a indiqué mardi la direction des Services agricoles (DSA). Selon la même source, la wilaya a enregistré, au titre de cette campagne agricole, des résultats positifs et encourageants dans la production de cette filière stratégique. La récolte a atteint 126 500 quintaux de différentes variétés de céréales, dont près de 89 000 quintaux de blé dur, plus de 33 000 quintaux d'orge et plus de 4 500 quintaux de blé tendre. Les opérations de moisson-battage ont porté sur une superficie de plus de 7 000 hectares, dont plus de 6 000 hectares de terres irriguées, tandis que le reste est constitué de terres en sec. Ces superficies sont exploitées par plus de 650 professionnels, entre agriculteurs et investisseurs activant dans cette filière. Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats, notamment les conditions climatiques favorables, particulièrement les précipitations enregistrées durant la campagne agricole, ainsi que les opérations d'irrigation réalisées grâce à des équipements et matériels modernes. L'accompagnement continu assuré par la DSA, en coordination avec les différents partenaires du secteur, a également contribué à l'amélioration des performances enregistrées dans cette filière. Dans le même contexte, les silos de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) ont réceptionné plus de 89 000 quintaux de céréales issues de la récolte de cette campagne, soit une hausse notable par rapport à la campagne précédente, durant laquelle la coopérative avait collecté environ 53 000 quintaux.

BATNA. HABITAT

Distribution prévue de 740 logements sociaux le 1^{er} novembre prochain

La wilaya de Batna procédera à la distribution de 740 logements publics locatifs à l'occasion de la commémoration du 72^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, selon un communiqué publié mardi par les services de la wilaya. Le document précise que ces logements, répartis sur 9 communes de la wilaya, s'inscrivent dans le cadre de la deuxième tranche du programme arrêté pour l'année 2026. Selon la même source, la distribution de ce quota de logements portera le nombre total d'habitations distribuées depuis le début de l'année à 1 470 unités après la distribution, le 5 juillet dernier à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, de 730 logements de différents types dans 18 communes. Le communiqué de la wilaya indique également qu'en 2026, une vaste opération a été lancée pour assurer un meilleur suivi des chantiers et relancer les projets en suspens et ceux dont la réalisation accuse des retards et ce, en prolongement des efforts déployés localement sous la supervision du wali, Riyad Benahmed, pour accélérer le rythme de réalisation des logements et les livrer dans les délais fixés en vue de leur attribution aux citoyens. Le wali avait indiqué, lundi (hier), à l'issue d'une visite d'inspection dans les communes de Batna et d'El Madher, que la publication des listes des candidats à un logement public locatif a commencé dans plusieurs communes pour s'étendre à d'autres collectivités dans les prochains jours, tandis qu'il est attendu, prochainement, la publication de la liste des candidats à un LPL sur le quota de 360 unités réservées au chef-lieu de la wilaya.

BOUMERDÈS. AQUACULTURE

Ensemencement de plus de 12 millions d'alevins avant fin 2026

La wilaya de Boumerdès prévoit d'achever, avant fin 2026, l'ensemencement de plus de 12 millions d'alevins de poisson dans des cages flottantes en mer, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. Selon le directeur du secteur, Kadri Cherif, plus de 8 millions d'alevins ont été ensemencés depuis le début de l'année, l'opération se poursuivant afin d'atteindre l'objectif de 12 millions d'unités à la fin de l'année. Il s'agit principalement de l'ensemencement d'alevins de daurade royale et de loup de mer au niveau de 10 fermes aquacoles réparties le long du littoral de la wilaya, totalisant près de 50 cages flottantes. L'opération devrait permettre une production annuelle de près de 400 tonnes de poissons, appelée à augmenter progressivement, a ajouté M. Kadri. Elle vise notamment à développer et encourager l'aquaculture, préserver la biodiversité marine, relancer cette activité auprès des jeunes et valoriser ces espaces marins sur le plan touristique. Le responsable a également souligné que ces opérations contribueront à accroître la production halieutique, générer des revenus supplémentaires pour les opérateurs concernés, réduire les coûts de production et approvisionner davantage le marché, ce qui pourrait contribuer à la baisse des prix du poisson. A noter, près de 10 millions d'alevins de différentes espèces de poissons ont été ensemencés, en 2025, dans des cages flottantes en mer, ainsi que dans les barrages de la wilaya et les bassins d'irrigation relevant d'exploitations agricoles.

TIZI-OUZOU. RÉALISATION DE L'USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'IFFLISSSEN
Le wali inspecte les travaux

Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essekik Boucetta, a inspecté les travaux de réalisation de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tamda Ouguemoune, dans la commune d'Ifflissen, d'une capacité de 60 000 m³/jour, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le même responsable a passé en revue les différents lots du chantier de réalisation de l'usine dont le taux d'avancement a atteint 58 %, et pris connaissance des explications du directeur du projet, notamment sur les équipements dont une grande partie a déjà été réceptionnée, tandis que la station de pompage est en cours de réalisation à proximité immédiate du site. Lors de cette visite, il a instruit les responsables de renforcer la cadence des travaux afin de garantir la mise en service de l'usine dans les meilleurs délais. Par ailleurs, anticipant les besoins énergétiques de la future installation, il a enjoint à Sonelgaz d'accélérer la pose des lignes électriques à moyenne tension destinées à l'alimenter. Ces travaux ont actuellement atteint un taux d'avancement de 50 %, selon la même source. Pour rappel, outre cette usine, la wilaya va aussi bénéficier d'une méga usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 300.000 m³/j. Le projet est en phase de choix de terrain. Dans ce cadre, 13 sites ont été présélectionnés et le choix définitif du site est en cours.

S
T
R
O
P
S

UN NUL QUI NE RASSURE PAS L'Algérie doit-elle tout remettre à plat ?



Phs : DR

Difficile de trouver les mots pour qualifier ce match nul concédé par la sélection algérienne à Bujumbura face à la sélection locale du Burundi. Le résultat, à lui seul, ne raconte qu'une partie de l'histoire.

En regardant la première période, notre équipe nationale peut presque s'estimer heureuse de ne pas avoir encaissé quatre buts. Avec davantage d'efficacité de l'adversaire, le scénario aurait pu être beaucoup plus lourd. Pourtant, certaines occasions et quelques séquences offensives laissent aussi penser que les Verts auraient pu obtenir davantage. Le principal chantier semble se situer en défense. À l'exception de Hadjam, qui a semblé tirer son épingle du jeu, l'ensemble du secteur défensif a montré des limites préoccupantes. Du gardien jusqu'à Ramy Bensebaini, en passant par Saadi Redouani et Achraf Abada. L'équipe a trop souvent donné

espaces et des hésitations difficilement compatibles avec les ambitions affichées.

Au milieu de terrain, le constat est encore plus préoccupant. Le secteur paraît lourd, manque de rythme et peine à accélérer le jeu. Il faut du sang neuf, de la mobilité et surtout davantage de capacité à créer des décalages. Brahim Maza, lui, apparaît comme une exception intéressante. Son potentiel et sa personnalité balle au pied donnent l'impression qu'il peut constituer l'un des éléments autour desquels construire le futur de la sélection.

Le cas de Farès Chaïbi interpelle également. Le voir porter le prestigieux numéro 10 rappelle l'histoire et les exigences attachées à ce maillot. Mais sur le ter-

rain, il n'a pas encore totalement convaincu. Le talent est là, mais il doit désormais se traduire plus régulièrement dans le rendement collectif.

En attaque, Amine Chiakha a surtout souffert d'un problème collectif : les ballons sont rarement arrivés dans les bonnes conditions. Le système utilisé ne semblait pas particulièrement adapté à ses caractéristiques. Boulbina, de son côté, n'a pas suffisamment pesé, hormis sur son coup de pied arrêté, avec parfois une certaine lenteur dans la prise de décision.

Bachir Belloumi pourrait toutefois constituer l'une des rares satisfactions offensives de la rencontre. Son activité et ses initiatives ont apporté davantage de danger, même si cela n'a pas

suffi à changer fondamentalement le visage de l'équipe.

Au-delà des individualités, le véritable sujet est donc celui des choix du sélectionneur. Cette équipe semble avoir besoin d'un renouvellement profond, pas nécessairement d'un simple ajustement à deux ou trois postes. Donner davantage de place à la jeunesse, modifier les équilibres du milieu et revoir certaines associations pourraient permettre de repartir sur de nouvelles bases. Reste une question essentielle : le sélectionneur aura-t-il l'audace de provoquer cette révolution dans le onze ? Car après un tel match, continuer exactement sur la même voie risque surtout de reproduire les mêmes problèmes.

Hakim S.

HEMDANI APRÈS LE NUL FACE AU BURUNDI : « On va prendre le verre à moitié plein »

Le sélectionneur national Brahim Hemdani n'a pas caché sa déception après le match nul concédé par l'Algérie face au Burundi. Au terme d'une rencontre qui s'est soldée sur le score de 2-2, le technicien algérien a reconnu que les Verts étaient venus chercher les trois points, tout en appelant ses joueurs et son entourage à retenir également les aspects positifs de cette rencontre.

« Je ne suis pas satisfait parce qu'on est venu prendre les trois points », a déclaré Hemdani après le coup de sifflet final. Le sélectionneur avait fixé un objectif clair avant cette double échéance : prendre six points lors des deux premières rencontres. Avec ce partage des points, l'Algérie n'a donc pas totalement atteint le scénario espéré.

Pour autant, Hemdani refuse de tomber dans un constat uniquement négatif. « Comme je l'ai dit aux joueurs, on va prendre le verre à moitié plein et pas à moitié vide », a-t-il expliqué. Une manière de souligner la capacité de réaction de son équipe après une entame particulièrement compliquée.

Les premières minutes ont effectivement pesé lourd dans la rencontre. L'Algérie a rapidement concédé deux buts que le sélectionneur considère comme évitables. « On a eu un début de match difficile. On a pris deux buts évitables », a-t-il reconnu. Cette situa-



tion a forcément compliqué la tâche des Verts et modifié le déroulement de la rencontre. Hemdani a cependant choisi de mettre en avant la réaction de ses joueurs. Menée de deux buts, l'Algérie est parvenue à revenir au score et à arracher le point du nul. « On a été capables de réagir et ce n'est pas

facile », a-t-il insisté, considérant cette remontée comme l'un des principaux éléments positifs à retenir.

Le sélectionneur a toutefois reconnu certaines insuffisances dans l'animation offensive. « J'aurais aimé avoir plus de situations offensives », a-t-il admis. Face à un adversaire regroupé, les Verts ont parfois éprouvé des difficultés à trouver les espaces nécessaires pour créer davantage de danger.

Hemdani estime notamment que son équipe aurait pu davantage exploiter les couloirs. « Je pense qu'on aurait pu jouer par les ailes face à ce bloc bas », a-t-il analysé. Une remarque qui traduit l'un des principaux regrets du technicien concernant l'utilisation du ballon dans le dernier tiers.

Finalement, le sélectionneur veut retenir un point positif d'une rencontre mal engagée. La situation initiale a rendu la mission plus difficile et, dans ce contexte, il estime que le résultat peut être accueilli avec une certaine satisfaction.

Le nul ne correspond donc pas à l'objectif initial, mais Hemdani préfère retenir la réaction des Verts plutôt que leur entame manquée. Le travail reste néanmoins important pour corriger les erreurs défensives et améliorer l'efficacité offensive lors des prochaines échéances.

H. S.

IL A ÉTÉ À NOUVEAU DÉCEVANT

Chaïbi, le joueur énigme de la sélection algérienne

Farès Chaïbi reste l'un des joueurs les plus présents dans les listes de l'équipe nationale algérienne. Depuis son arrivée chez Les Verts, le milieu offensif a bénéficié de la confiance de plusieurs sélectionneurs et a régulièrement été titularisé. Utilisé à différents postes, aussi bien dans l'entrejeu que sur les ailes, il a ainsi eu l'occasion de démontrer sa polyvalence et de répondre à plusieurs exigences tactiques.

Pourtant, cette confiance constante ne s'est pas toujours traduite par des performances à la hauteur des attentes. Les grandes prestations de Chaïbi sous le maillot national restent relativement rares, tandis que son niveau apparaît souvent irrégulier d'une rencontre à l'autre. Capable de montrer par séquences ses qualités techniques et sa capacité à jouer entre les lignes, il peine encore à s'installer durablement comme un élément incontournable des Verts.

Cette irrégularité devient d'autant plus visible ces derniers temps. Chaïbi semble évoluer loin du niveau qu'il est capable d'atteindre en club ou lors de certaines de ses meilleures apparitions avec la sélection. Son rendement offensif, notamment dans la création et la dernière passe, ne correspond pas toujours aux attentes placées en lui.

Face au Burundi, le constat n'a pas vrai-



ment changé. Dans une rencontre où l'Algérie avait besoin de joueurs capables d'apporter de la créativité et de faire la différence dans les derniers mètres, Chaïbi n'a pas suffisamment pesé sur le jeu. Son nom a finalement davantage été associé à un fait de match malheureux qu'à une action offensive décisive : son but contre son camp a clôturé une prestation au cours de laquelle il n'a pas réussi à apporter la contribution espérée. Il serait évidemment réducteur de juger un joueur uniquement sur une rencontre ou sur une erreur. Mais le débat dépasse désormais le cas de ce match. La question porte sur la concurrence à son poste et sur la manière d'utiliser au mieux ses qualités. L'équipe nationale dispose de plusieurs

solutions offensives et de jeunes joueurs qui attendent également leur opportunité. Sans remettre en cause les qualités de Chaïbi, ouvrir davantage la concurrence pourrait permettre de stimuler tout le groupe et de donner une chance à ceux qui frappent à la porte.

Chaïbi doit-il conserver automatiquement sa place ou son statut doit-il désormais dépendre davantage de ses performances ? La question mérite d'être posée. Dans une sélection qui cherche encore son équilibre et son identité, la concurrence pourrait être l'un des moyens de relancer un joueur qui semble actuellement à la recherche de son meilleur football.

Hakim. S.

QUALIFICATIONS CAN 2027

Désillusion pour le Ghana et le Nigeria, l'Égypte et le Sénégal au rendez-vous

La deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2027 a livré son lot de sensations ce mardi. Si les ténors sénégalais et égyptiens ont tenu leur rang, le Ghana a sombré sur sa pelouse face à la Gambie pendant que le Nigeria vivait un véritable calvaire en Guinée-Bissau. La soirée restera gravée comme l'une des plus imprévisibles de ces qualifications. À Accra, les supporters ghanéens ont assisté, médusés, à l'effondrement des Black Stars. Pourtant attendu pour imposer son statut dans le groupe C, le Ghana s'est fait totalement transpercer par une vaillante sélection gambienne (2-4). Incapables d'endiguer la furie offensive des Scorpions, les quadruples champions d'Afrique concèdent un revers cuisant à domicile qui fragilise déjà leur parcours, d'autant que dans le même groupe, la Côte d'Ivoire n'a pas tremblé pour dominer la Somalie (0-2).

Le choc est tout aussi brutal du côté de Bissau dans la poule L. Les Super Eagles du Nigeria ont bu la tasse face à des Bissau-Guinéens déchaînés, concédant une déroute sans appel (3-0). Sans inspiration offensive et dépassés dans les duels, les Nigériens confirment leurs difficultés récurrentes et laissent planer de sérieux doutes sur leur équilibre collectif, tandis que Madagascar et la Tanzanie se quittaient dos à dos (1-1).

À l'inverse des naufrages ouest-africains, l'Égypte a apporté une réplique magistrale dans le groupe B. Frustrés par un nul d'entrée concédé chez eux devant l'Angola, les Pharaons ont déversé toute leur puissance offensive sur le Soudan du Sud (0-5). Une démonstration autoritaire qui remet les pendules à l'heure et replace la formation égyptienne aux commandes de son destin.

Tenant du titre, le Sénégal a pour sa part assuré l'essentiel avec beaucoup de pragmatisme dans le groupe J. En déplacement face à l'Éthiopie, les Lions de la Teranga s'en sont remis à une réalisation précoce de leur ailier d'Aston Villa, Mbaye, opportuniste dès la 11e minute de jeu (0-1). Une victoire étriquée mais capitale pour conforter la place forte des champions en titre, juste derrière un Mozambique souverain qui s'est largement imposé devant le Soudan (4-1). Sur les autres pelouses, les cadors ont connu des fortunes diverses. Le Maroc s'est évité tout piège en disposant méthodiquement du Lesotho (0-2) dans le groupe A, emboitant le pas au Gabon vainqueur du Niger (2-0). À l'inverse, l'Algérie a concédé un nul mouvementé au Burundi (2-2) dans la poule I, où la Zambie a maîtrisé le Togo (2-0). Même frustration pour le Cameroun, freiné au Congo (1-1), laissant les Comores prendre l'avantage dans le groupe G après leur succès face à la Namibie (1-0). Enfin, la journée a souri au Bénin contre la Mauritanie (2-1), à l'Ouganda face à la Libye (1-0) et au Mali sur le terrain du Liberia (0-1), tandis que le Rwanda est allé créer une jolie surprise en faisant tomber le Cap-Vert chez lui (1-2). Au terme de cette deuxième levée haletante, la hiérarchie continentale s'annonce plus disputée et indécise que jamais.

RÉSULTATS

Lundi, 28 septembre :

- Groupe E :

Guinée équatoriale - Sierra Leone 1-0

Zimbabwe - RD Congo 1-2

- Groupe F :

République centrafricaine - Burkina Faso 0-1

- Groupe H :

Tunisie - Botswana 2-2

Mardi, 29 septembre :

- Groupe A :

Lesotho - Maroc 0-2

Gabon - Niger 2-00

- Groupe B :

Soudan du Sud - Égypte 0-5

- Groupe C :

Ghana - Gambie 2-4

Somalie - Côte d'Ivoire 0-2

- Groupe F :

Bénin - Mauritanie 2-1

- Groupe G :

Comores - Namibie 1-0

Congo - Cameroun 1-1

- Groupe H :

Ouganda - Libye 1-0

- Groupe I :

Burundi - Algérie 2-2

Zambie - Togo 2-0

- Groupe J :

Mozambique - Soudan 4-1

Ethiopie - Sénégal 0-1

- Groupe K :

Cap-Vert - Rwanda 1-2

Liberia - Mali 0-1

- Groupe L :

Madagascar - Tanzanie 1-1

Guinée-Bissau - Nigeria 3-0

Mercredi, 30 septembre :

- Groupe D :

Erythrée - Afrique du Sud 17h00

Jeudi, 1er octobre :

- Groupe D :

Guinée - Kenya 17h00

Mardi, 6 octobre :

- Groupe B : Angola - Malawi 20h00.

LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE)

Les derbies NAHD-RCK et CAB-MSPB à l'affiche

Les derbies NA Hussein Dey - RC Kouba et CA Batna - MSP Batna seront à l'affiche de la troisième journée de Ligue 2 amateur, prévue ce week-end, et qui sera marquée par plusieurs autres duels intéressants, qui vaudront probablement le détour, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, notamment USM Annaba - Paradou AC et MC Saïda - ASM Oran.

Ce sont cependant les duels entre voisins NAHD-RCK et CAB-MSPB qui devraient le plus captiver l'attention, car mettant aux prises des clubs animés par une grande rivalité sportive.

LES CO-LEADERS EN APPEL

Le Raed, actuel leader du groupe Centre-Ouest avec six points, cherchera probablement à rester sur sa lancée et réussir la passe de trois face à son rival les Sang et Or pour conserver sa première place, surtout que son principal concurrent, l'USM Blida, qui possède également 6 points se déplacera chez le GC Mascara (3e/4 pts) avec le risque d'y laisser des points. Autres duels qui vaudront probablement le détour, les chocs MC Saïda - ASM Oran et WA Mostaganem - JSM Tiaret, entre grosses cylindrées de la Ligue 2, au moment où l'autre prétendant à l'accession, l'USM El Harrach, sera probablement sur du velours, en accueillant le nouveau promu, la JS Taghit. De son côté, l'ESM Koléa, qui vient de se voir attribué trois points sur tapis vert suite au forfait du RC Arbaa lors de la précédente journée, sera appelé à recevoir le MC El Bayadh (12e/1 point), au moment où l'ES Mostaganem devra se déplacer chez le nouveau promu, l'IRBSM Benali, ayant déjà empoché ses trois premiers points en Ligue 2 et qui



voudra profiter de ce match à domicile pour bonifier son capital, et entrevoir ainsi la suite du parcours sous de bons auspices. Enfin, le match entre le WA Tlemcen et le RC Arbaa est reporté à une date ultérieure à la demande des deux équipes, en raison de la situation difficile que traverse le RCA qui avait déclaré forfait au cours des deux premières journées. Des forfaits lourdes de conséquences, puisque la commission de l'organisation sportive a infligé au RCA une défalcation de trois points, qui l'a relégué dans les abysses du classement général du Groupe Centre-Ouest.

DÉFAITE INTERDITE À BATNA

Dans le Groupe Centre-Est, ce sont les derbies CAB - MSPB et JSM - NRBO qui devraient le plus captiver l'attention, car mettant aux prises des clubs voisins, animés par une grande rivalité sportive ou la victoire est plus que nécessaire pour éviter la crise notamment pour les deux équipes de Batna auteures d'une entame de saison en dent de scie. A suivre également le chaud duel USM Annaba - Paradou AC, entre anciens pensionnaires de l'élite, sans oublier US Chaouia - AS Khroub, qui devrait valoir lui aussi le détour, car les Jaune et Noir (1 point)

Match perdu et défalcation de trois points au RCA suite à son forfait face à l'ESMK

La commission de l'organisation sportive de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a donné match perdu au RC Arbaâ, rehaussé d'une défalcation de trois points, suite à son forfait contre l'ESM Koléa, le week-end dernier, dans le cadre de la deuxième journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest). Un deuxième forfait en autant de matchs pour les "Bleu et Blanc", qui les relègue à la dernière place du classement général, avec déjà neuf points de retard sur les actuels co-leaders, le RC Kouba et l'USM Blida. La commission de l'organisation sportive de la LNFA a infligé également une amende de 100.000 DA au RC Arbaâ pour ce deuxième forfait, alors que l'ESM Koléa s'est vu octroyer trois précieux points, qui le propulsent au milieu du tableau.

TOURNOI INTERNATIONAL DE CROATIE U-17

L'Algérie s'incline face à la Croatie

La sélection nationale algérienne des moins de 17 ans (A), s'est inclinée face à son homologue croate 0-3 (mi-temps : 0-1), mardi en match comptant pour la deuxième journée du tournoi international amical de Croatie (26 septembre - 5 octobre). Les locaux ont ouvert le score peu avant la pause par Dedic (41'), avant de faire le break en fin de match grâce à Veljacic (81'). Le défenseur algérien Bringnone Kenzo a trompé son propre gar-

H. S.

dien dans le temps additionnel (90'+2). Lors de leur entrée en lice dans ce tournoi, les cadets algériens se sont imposés samedi face à l'Arabie saoudite sur le score de 2 à 0, grâce à des buts signés Nechab Walid (6') et Bendiab Zadig (39'). L'équipe algérienne dirigée par Amine Ghimouz, affrontera pour son troisième match la Hongrie, le 2 octobre (12h30), avant de clôturer face au Qatar, le 5 octobre (15h00). Pour rappel, la sélection algérienne

des U17 prépare sa participation à la prochaine Coupe du monde de la catégorie prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro.

Elle débutera la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

GRAND PRIX INTERNATIONAL

CYCLISTE D'ALGER

20 formations de 15 pays au départ de la 19e édition

Du 3 au 9 octobre 2026, la capitale algérienne vibrera au rythme du cyclisme avec la 19e édition du Grand Prix international de la ville d'Alger. Inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour, l'épreuve rassemblera 20 formations issues de 15 pays pour un parcours total de 605 kilomètres, alliant défis techniques et valorisation du patrimoine urbain algérois.

La compétition, classée 2.2 par l'Union Cycliste Internationale, confirme son statut de rendez-vous incontournable du calendrier continental. Lors de la présentation officielle de l'événement, le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, a souligné la dimension internationale grandissante de cette épreuve. Le peloton sera composé de sept sélections nationales, dont celles d'Oman, du Cameroun, de la Tunisie et d'Arabie saoudite, ainsi que de sept formations étrangères habituées des routes algériennes. Parmi elles figurent l'équipe néerlandaise "Global Cycling Team", l'allemande "Embrace The World Team", la belge "Tarteletto-Iso-rex" et la lituanienne "Eneragus Cycling Team". L'Algérie y sera solidement représentée par six formations, incluant la sélection nationale et des équipes continentales et locales de premier plan, telles que "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger ou encore le Club cycliste de Khemis Miliana. Le défi sportif s'articule autour de trois événements distincts. Les hostilités débuteront le 3 octobre avec la Classique Djamaa El Djazair, une course nerveuse en circuit fermé totalisant près de 128 kilomètres autour de la grande mosquée. Le Grand Prix en lui-même se disputera ensuite sur trois étapes : une première boucle de 115,12 kilomètres de Rouiba vers Zem-mouri avec retour au point de départ, une deuxième étape de 134,52 kilomètres reliant Bab El Oued à Zeralda via Tipasa, et une ultime explication en circuit fermé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Enfin, la Classique de la capitale clôturera cette intense semaine le 9 octobre. Les coureurs s'y affronteront sur une boucle urbaine traversant les lieux emblématiques de la ville, du boulevard Zighoud-Youcef aux abords de la Basse Casbah.

L'organisation d'un tel événement exige une mobilisation logistique exceptionnelle. Daoud Messaoud, président de la Ligue cycliste algéroise, a précisé qu'une coordination étroite a été mise en place avec la wilaya d'Alger pour garantir la sécurisation optimale des 605 kilomètres de parcours et l'accueil des délégations. De son côté, Mohamed Amine Saad, Directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya, a insisté sur la double vocation de l'événement : prouver la capacité de la capitale à abriter de grandes compétitions internationales et offrir au public l'occasion de redécouvrir les différents quartiers et les nouvelles extensions urbaines à travers le prisme du sport de haut niveau.

Si les coureurs internationaux entendent briller sur les routes algéroises, les athlètes locaux auront à cœur de s'illustrer devant leur public. Le sprinter algérien Yacine Hamza, grand amateur de l'édition précédente avec des victoires d'étapes remarquées à Sidi Abdallah et Alger-Centre, ainsi qu'un récent triomphe sur le Grand Prix d'Alger en avril 2026, sera particulièrement attendu pour défendre les couleurs nationales face à l'élite de l'Africa Tour.

PREMIER LEAGUE

Manchester City reconnu "coupable" de "graves" infractions financières

Le club de Manchester City a été officiellement reconnu "coupable" de "graves" infractions financières sur la période 2009-2018 par la Premier League, a annoncé celle-ci mardi. Une commission indépendante a trouvé que le club était "coupable de tous les chefs d'accusation liés à des violations graves des règles financières de la Premier League (...) et d'une majorité de chefs d'accusation liés à son manque de coopération avec l'enquête menée par la Ligue".



Ph:DR

Le géant du football anglais a immédiatement annoncé qu'il allait contester les conclusions de l'enquête, se disant "innocent" des "accusations" qui le visent. Il a possibilité de faire appel des conclusions de l'enquête jusqu'à vendredi, a précisé la Premier League. Une sanction doit encore être prononcée, sans que l'instance n'ait précisé de calendrier. L'éventail des sanctions possibles comprend des pénalités financières, une interdiction de recruter, un retrait de points avec un risque de relégation en division inférieure, voire une exclusion du championnat. Cette communication de la Premier League confirme des informations de The Athletic qui faisaient état, vendredi, de nombreuses violations des règles financières par Manchester City. Ces révélations ont fait l'effet d'une bombe en Angleterre.

INFRACTIONS "SYSTÉMATIQUES"

Pour le patron de la Premier League Richard Masters, "cette affaire disciplinaire, ainsi que cette décision, sont les plus importantes de l'histoire" du championnat anglais, le plus puissant du monde. La décision rendue "détaille la manière dont le club a, de façon systématique, enfreint les règles de la Premier League pendant près d'une décennie", a poursuivi le dirigeant. L'enquête menée par la commission indépendante a conclu que City avait mis en place de faux contrats avec plusieurs partenaires commerciaux afin de gonfler artificiellement les revenus du club, dissimulant la réalité de sa situation financière et évitant ainsi de contrevenir aux limites de dépenses imposées par la Premier League et l'UEFA. Depuis le rachat de 2008 par le cheikh Mansour ben Zayed Al Nahyan, vice-président et vice-Premier ministre des Émi-

rats arabes unis, City est devenu un géant, remportant huit titres de champion, quatre Coupes d'Angleterre et sept Coupes de la Ligue au cours des quinze dernières années, gagnant la Ligue des champions pour la première fois en 2023. Mais cette même année 2023, le club a été poursuivi par la Premier League à la suite d'une enquête sur des violations présumées des règlements. Une audience devant une commission indépendante a débuté en septembre 2024 et s'est conclue trois mois plus tard par une reconnaissance de culpabilité qui vient seulement d'être communiquée aux parties, après un long effort pour finaliser le dossier d'accusation. "Manchester City FC va désormais emprunter les voies de recours qui lui sont ouvertes, au motif que l'avis comporte des erreurs manifestes, de droit, de principe et de fait", a indiqué le club dans un communiqué, clamant son innocence.

CEFERIN A CRITIQUÉ L'"EMPEREUR" GIANNI INFANTINO

Nouvelle passe d'armes entre l'UEFA et la Fifa

Un nouvel épisode du feuilleton de la crise au sein des instances du foot: le patron de l'UEFA Aleksander Ceferin a critiqué mardi l'"empereur" Gianni Infantino, patron de la Fifa qui dénonce elle-même la "campagne de désinformation" de la confédération européenne pour "influencer" le cours de l'élection présidentielle de 2027. "Le football n'a pas besoin d'empereurs", a lancé lors de l'assemblée générale des clubs de football européens (EFC) à Copenhague le Slovène, meneur de la fronde anti-Infantino depuis l'annonce cet été de son projet - finalement abandonné - d'ouvrir l'instance aux investisseurs privés. "N'oublions jamais que le football est plus grand que ceux qui le dirigent. Nous en sommes les gardiens, pas les propriétaires."

Personne n'a le droit de vendre son avenir", a ajouté Ceferin. Cette charge du patron de l'instance européenne intervient dans un contexte de conflit ouvert depuis cet été entre d'un côté la Fifa et de l'autre l'UEFA rejointe par d'autres confédérations comme la Concacaf (Amérique

du Nord, centrale et Caraïbes) et l'AFC (Asie), lesquelles réclament une réforme de la gouvernance, avec même plusieurs appels à la démission de M. Infantino. Elle intervient également le même jour qu'une virulente contre-attaque de la Fifa. Alors que l'UEFA a adressé une requête à un tribunal de Floride pour obtenir l'accès à des documents liés au projet d'Infantino, l'instance dirigeante du football mondial a riposté dans un courrier de 26 pages demandant à la justice floridienne de rejeter cette requête.

ÉLECTIONS EN MARS 2027

Selon l'instance mondiale, cette requête a surtout pour objectif de peser sur l'élection présidentielle de la Fifa prévue le 18 mars 2027, où Infantino vise sa réélection. "L'UEFA agit dans le but de harceler et non en raison d'un quelconque besoin légitime de mesures d'instruction", accuse la Fifa, qui lui reproche d'être "de mauvaise foi". Fin août, l'UEFA a pavé le chemin d'une plainte pour "gestion déloyale" contre le patron de la Fifa -- une infraction passible de cinq ans

d'emprisonnement, qui suppose de démontrer qu'il a intentionnellement lésé les intérêts de la Fifa --. Pour cela, la puissante confédération européenne a saisi la justice de Floride pour contraindre les filiales américaines de l'instance à lui remettre une série de documents liés au projet Fifa Forward Enterprise (FFE) du dirigeant italo-libano-suisse, finalement abandonné face aux critiques, de placer les recettes de la Coupe du monde dans une société ouverte aux investisseurs privés.

Dans sa requête de 60 pages, alors consultée par l'AFP, l'UEFA précisait qu'il s'agissait de nourrir "une procédure étrangère", lancée ultérieurement devant la justice suisse contre Gianni Infantino "et éventuellement d'autres responsables et conseillers de la Fifa".

REDISTRIBUTION

Selon cette dernière, "le dossier de l'UEFA contient de nombreuses affirmations fausses ou trompeuses concernant la Fifa et M. Infantino (...). Sans le moindre fondement, l'UEFA suggère que M. Infanti-

no a cherché à tirer un profit personnel" en proposant d'ouvrir la Coupe du monde à des investisseurs privés. La Fifa estime que le projet de revente des droits du Mondial "était soumis à l'approbation à la fois des (211) fédérations membres et du Conseil de la Fifa", rejetant "les insinuations de l'UEFA selon lesquelles M. Infantino aurait violé une quelconque loi ou principe éthique" comme "catégoriquement dénuées de tout mérite". Il y a dix jours, Aleksander Ceferin, le président de l'UEFA, et Victor Montagliani, celui de la Concacaf, pressenti comme un possible candidat à l'élection, avaient par ailleurs demandé à la Fifa de verser "au moins 10 millions de dollars" à chacune des 211 fédérations membres, en puisant dans les réserves de la Fifa estimées selon eux à "environ 6 milliards de dollars". Gianni Infantino leur a répondu aussi sur ce point lundi soir, se disant ouvert à des discussions pour une meilleure redistribution des ressources de l'instance, mais sans "préjuger du montant", dans une lettre aux présidents des six confédérations que l'AFP a consultée.

LIGUE DES NATIONS

L'Espagne réussit son retour à la maison, Lamine Yamal inarrêtable

"**R**eyes del mundo!": encore portée par le génie de Lamine Yamal, l'Espagne, championne du monde cet été, a régalié son public et réussi son retour au pays mardi (4-1) à Séville contre la Croatie, lors de la deuxième journée de Ligue des nations. Séville était en fête, mardi soir, pour le retour des héros espagnols au pays avec une deuxième étoile cousue sur leur maillot et célébrés à l'unisson, sur la pelouse du stade Ramon Sanchez-Pizjuan. Les nouveaux "Rois du monde", acclamés dès l'échauffement et honorés par un tifo rappelant les conquêtes maritimes de l'empire espagnol, deux mois après leur sacre aux Etats-Unis, ont rappelé qu'ils n'étaient toujours pas rassasiés. Les voici, déjà, seuls en tête de leur groupe de Ligue des nations avec une deuxième victoire en deux journées, et la possibilité de faire tourner lors des deux suivantes, contre la République tchèque, puis à nouveau face à la Croatie, à Split. Le scénario de ce deuxième match fut, comme prévu, moins fou et spectaculaire que celui de samedi contre l'Angleterre (3-2), mais les joueurs de la Roja continuent d'assumer leur statut sans baisse de régime, portés par un Lamine Yamal inarrêtable, auteur d'un superbe doublé (2e, 63e) et passeur décisif pour Marc Pubill (31e). Depuis le début de cette trêve internationale, le sélectionneur espagnol Luis De la Fuente répète que son équipe, championne du monde et d'Europe en titre, invaincue depuis 40 matches, a encore une marge de progression. Et on va commencer par le croire, en voyant le niveau retrouvé par Lamine Yamal.

LAMINE YAMAL FAIT LE SHOW

Comme à Wembley, samedi, le prodige barcelonais de 19 ans n'a eu besoin que de deux minutes pour ouvrir le score d'une frappe puissante du gauche, cette fois sans erreur adverse, à la conclusion d'un premier mouvement collectif emmené côté gauche par Marc Cucurella et Alex Baena (2e, 1-0). Certains supporters venaient à peine de trouver leurs sièges dans les tribunes sévillanes, et les hommes de Slaven Bilic, eux, n'avaient pas encore touché le ballon, sonnés par la vitesse d'exécution adverse. Le gardien croate Dominik Livakovic, deuxième portier du Barça, a dû s'employer quelques secondes plus tard devant Alex Baena (4e) pour éviter que la partie tourne à la démonstration, puis face à Cucurella (27e). Et c'est finalement le buteur du Dinamo Zagreb Dion Beljo qui a ramené les deux équipes à égalité de la tête (28e, 1-1), décidément l'un des seuls points faibles de l'arrière-garde espagnole. Mais cette Roja ne doute jamais bien longtemps, et elle a repris l'avantage dans la foulée sur un centre millimétré de Lamine Yamal repris par Marc Pubill (31e, 2-1), auteur de son premier but en sélection. Les hommes de De la Fuente, qui retrouvait mardi la pelouse où il avait évolué pendant quatre saisons en tant que joueur, auraient pu creuser l'écart par l'intermédiaire de l'électrique Fermin Lopez, dont la troisième tentative en dix minutes a été repoussée par le poteau (45e). Ils ont dû attendre le retour des vestiaires pour le faire, d'un nouvel éclair de Lamine Yamal, déterminé à prouver qu'il est, selon lui, "le meilleur joueur du monde" avec Kylian Mbappé et qui s'est offert un doublé avec l'aide du poteau gauche de Livakovic (64e, 3-1) avant de quitter le terrain sous une superbe ovation (68e). Son compère Nico Williams, entré au même moment à la place de Baena, a participé à la fête d'un enchaînement dévastateur et une frappe du gauche imparable (88e, 4-1). Un "golazo", un de plus, venu rappeler que cette Roja n'arrête jamais d'attaquer. Même à la 88e minute.

LES MANIFESTANTS DENONCENT LE GEL DU POINT D'INDICE SUR FOND D'INQUIETUDES CROISSANTES

Des milliers de fonctionnaires protestent en France

Plusieurs milliers de fonctionnaires ont manifesté mardi à travers la France, à l'appel des organisations syndicales représentatives de la fonction publique, pour protester contre le gel du point d'indice et réclamer davantage de moyens pour les services publics, à deux jours de la présentation du projet du budget 2027, sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, le pays s'enfonçant dans une grave crise économique et sociale.

Plus de 170 rassemblements étaient prévus dans le pays, à l'initiative notamment de l'intersyndicale de la fonction publique qui a annoncé une journée de grève. A Paris, les cortèges des fonctionnaires et des pompiers ont convergé place de la Bastille avant de poursuivre leur parcours vers la place de la Nation. Après un été marqué par des incendies durant lesquels les pompiers ont été rudement mis à l'épreuve, ces derniers ont décidé de se rassembler dans la capitale pour se joindre au reste des fonctionnaires. Selon les chiffres du ministère de l'Action et des Comptes publics, 9,64% des agents de la fonction publique d'Etat étaient en grève à la mi-journée, contre 5,68% dans la fonction publique territoriale et 4,5% dans la fonction publique hospitalière. Concernant l'Education nationale, le ministère faisait état de 13,71% d'enseignants grévistes en moyenne, avec des taux plus élevés dans les écoles et collèges. La secrétaire générale de la CGT,



Ph. : DG

Sophie Binet, a appelé le gouvernement à renoncer au gel du point d'indice, prévenant que "tant que les revendications n'ont pas été entendues, on continue à se mobiliser". De son côté, le candidat à l'élection présidentielle, Fabien Roussel, a réclamé une hausse immédiate des salaires de 5% au minimum dans la fonction publique, tandis que le député François Ruffin a estimé que "tous les services publics sont en danger". "Les propositions pour le prochain budget ne sont pas du tout à la hauteur des souffrances du pays", déplore-t-il.

Les syndicats entendent peser sur les arbitrages du gouvernement concernant le budget 2027 et dénoncer la dégradation du pouvoir d'achat des agents publics, après plusieurs années sans revalorisation du point d'indice. Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion

publique locale, la France s'enfonce dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques, faisant même redouter le retour du mouvement des "Gilets jaunes". Cette tension intervient à la veille de l'examen du projet de budget pour 2027 comprenant une série de mesures drastiques donnant lieu à des critiques de plus en plus vives de plusieurs responsables politiques à l'égard des choix économiques adoptés ces dernières années. Le débat est de plus en plus tendu, notamment sur la trajectoire économique de la France, le niveau de la dépense publique, la fiscalité et la soutenabilité de la dette, laissant certains politiques redouter les pires scénarios pour l'avenir du pays.

R. I.

UNION EUROPEENNE

100 milliards d'euros pour importer des énergies fossiles

L'Union européenne (UE) a payé 100 milliards d'euros supplémentaires (soit 113,3 milliards de dollars) pour le même volume d'importations d'énergies fossiles depuis le début de la guerre américano-iranienne, a déclaré mardi le commissaire européen à l'énergie, Dan Jorgensen. Il s'exprimait lors d'une réunion des ministres de l'Energie du bloc à Dublin, en Irlande, qui occupe actuellement la présidence tournante de l'UE. Selon le quotidien Financial Times, M. Jorgensen a indiqué aux journalistes que l'UE n'avait pas reçu "la moindre molécule supplémentaire de gaz ou de pétrole" alors qu'elle a déboursé bien plus d'argent. Le commissaire a noté que la hausse des prix mondiaux de l'énergie nuisait aux industries et aux consommateurs européens. "Nous approchons d'un hiver qui s'annonce actuellement si difficile que nous voulons éliminer toutes les incertitudes qui peuvent être éliminées." Il a tenu ces propos après que le président américain Donald Trump a menacé la semaine dernière d'imposer une interdiction sur les exportations de gazole américain, entraînant une hausse des prix déjà élevés des produits pétroliers raf-

finés. Cependant, le ministre américain de l'Energie, Chris Wright, a fait part de son scepticisme vis-à-vis des mérites d'une interdiction totale des exportations de gazole, et M. Jorgensen s'est dit heureux de cette opposition. Par ailleurs, le ministre irlandais de l'Energie, Darragh O'Brien, a expliqué qu'il s'était entretenu avec

des responsables du gouvernement américain au cours de différentes réunions pendant l'Assemblée générale des Nations Unies la semaine dernière, et qu'une interdiction des exportations de gazole de 90 jours était peu probable. Les Etats membres de l'UE discutent actuellement de mesures pour se préparer à un

hiver avec des prix énergétiques élevés. M. Jorgensen a exhorté les Etats membres à envisager des façons de réduire la demande, continuer de remplir les sites de stockage de pétrole à au moins 80% de leurs capacités, et adopter des mesures "ciblées et temporaires" pour répondre à ces prix élevés.

R.I.

RUSSIE

41 civils tués et 274 blessés par des attaques ukrainiennes en une semaine

Au cours de la semaine écoulée, 41 civils ont été tués et 274 autres blessés lors d'attaques lancées par les forces ukrainiennes contre des régions russes, a déclaré mardi à l'agence de presse TASS Rodion Mirochnik, ambassadeur itinérant du ministère russe des Affaires étrangères. Les données compilées et vérifiées par le bureau de M. Mirochnik, qui suit les crimes commis par Kiev, font état d'un total de 315 civils touchés par les tirs des nationalistes ukrainiens durant cette période de sept jours. Parmi les blessés figuraient neuf mineurs. Il a précisé que les forces ukrainiennes avaient tiré pas moins de 8.033 munitions sur des sites civils en territoire russe au cours de la semaine écoulée. La grande majorité des armes utilisées par les forces armées ukrainiennes dans ces attaques ont été produites et fournies par leurs "complices occidentaux", a affirmé M. Mirochnik. Les forces russes ont frappé les centres de données Bimobile et Parkovyi à Kiev et un dépôt de locomotives abritant un entrepôt de

missiles FP-5 Flamingo lors d'attaques nocturnes, a déclaré mardi le ministère russe de la Défense.

LA RUSSIE CIBLE 2 CENTRES DE DONNÉES À KIEV ET UN DÉPÔT DE MISSILES

Le terminal d'entrepôt de Belogorodka utilisé pour la production et le stockage de drones a également été frappé dans la région de Kiev, a affirmé le ministère. Dans la région d'Odessa, les frappes ont ciblé la sous-station électrique d'Usatovo alimentant les infrastructures portuaires ukrainiennes et un atelier de production de drones à Velikodolinskoye. Sur le front maritime, des infrastructures utilisées pour décharger des cargaisons militaires ont été frappées au port d'Izmail. Au port d'Odessa, un cargo à sec transportant du matériel militaire a été touché, tandis qu'un autre navire a été frappé alors qu'il se dirigeait vers le port, a indiqué le ministère.

R.I.

SUEDE

Le président du Parlement réélu pour un nouveau mandat

Le représentant du Parti de la coalition modérée, Andreas Norlen, a été réélu président du Parlement suédois pour la nouvelle législature, ont rapporté mardi des médias. Lors de la première session du nouveau Riksdag (Parlement suédois), après les élections générales du 13 septembre, Andreas Norlen a obtenu 200 voix de parlementaires. La candidate du plus grand parti, le Parti social-démocrate, Johanna Haraldsson, n'a recueilli que 146 voix. Norlen a été soutenu non seulement par les partis du bloc de droite, mais aussi par les Démocrates suédois, les Chrétiens démocrates et le Parti libéral. Il occupe le poste de président du Parlement depuis 2018.

R. I.

ROUMANIE

Deuxième tentative du Parlement pour former un gouvernement

Le Parlement roumain a voté hier pour désigner un nouveau Premier ministre, mais le risque d'un nouvel échec est élevé, faisant planer la perspective d'élections anticipées. Siegfried Muresan, 45 ans, choisi par le président Nicusor Dan pour prendre la tête du gouvernement après l'échec de ses deux autres candidats -- dont l'un a renoncé avant même le vote au Parlement --, a promis de former un gouvernement pro-européen doté "d'un ambitieux programme de réformes". Le député libéral au Parlement européen ne peut toutefois compter que sur 170 voix, loin des 233 nécessaires pour être investi. Le Parti social-démocrate (PSD), formation de centre gauche et premier parti du pays avec 129 sièges, refuse en effet de le soutenir, réclamant qu'un membre de ses rangs soit désigné comme Premier ministre. L'impasse politique actuelle trouve son origine dans une alliance inédite entre le PSD et le parti d'extrême droite AUR début mai pour renverser le gouvernement pro-UE d'Ilie Bolojan. Membre de la coalition au gouvernement, le PSD en avait claqué la porte à la mi-avril pour protester contre les mesures d'austérité introduites par M. Bolojan, afin de réduire le déficit budgétaire du pays, le plus important de l'Union européenne. Depuis, Ilie Bolojan gère les affaires courantes faute de successeur.

R.I.

SLOVAQUIE

Un ministre perd la confiance du Parlement

Le ministre slovaque de l'Environnement, prêt à rejoindre l'opposition, a perdu mardi un vote de confiance au Parlement, affaiblissant le gouvernement du Premier ministre nationaliste Robert Fico qui pourrait perdre sa courte majorité. Le Parlement a voté en faveur du limogeage du ministre de l'Environnement Tomas Taraba, député du Parti national slovaque (SNS, extrême droite) qui a également le titre de vice-premier ministre. Tomas Taraba a menacé de former un nouveau groupe d'opposition avec d'autres députés, une défection qui pourrait coûter à M. Fico sa majorité de trois sièges au Parlement. Le SNS, partenaire de coalition de M. Fico, a voté avec l'opposition pour le démettre.

R.I.

PRES DE 36 000 ENFANTS VICTIMES D'ARMES EXPLOSIVES ENTRE 2021 ET 2025

L'Unicef tire la sonnette d'alarme

Près de 36 000 enfants ont été tués ou blessés par des armes explosives entre 2021 et 2025, déplore le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui s'inquiète face à l'augmentation de la proportion d'enfants victimes d'armes explosives, passée de 54% en 2021 à plus de 72% en 2025.

Dans une analyse publiée récemment, l'Unicef a averti que l'utilisation d'armes explosives est à l'origine de plus des deux tiers des morts et des mutilations d'enfants enregistrées entre 2021 et 2025, une période durant laquelle plus de 35.900 enfants ont été tués ou gravement blessés dans des contextes de guerre. L'analyse intitulée "Armes explosives dans les zones peuplées" souligne que ce type d'armement "enregistre une incidence croissante dans différents scénarios de guerre" et précise qu'il était lié à près de 66% des décès et des blessures graves subies par des enfants durant ces années. Ce document élaboré à partir des données contenues dans les rapports du secrétaire général des Nations unies sur les enfants et les conflits armés, montre que la proportion des victimes infantiles associées à des armes explosives a continué d'augmenter de manière continue.

En 2021, elles représentaient 54% des cas et en 2025, elles ont dépassé 72%. La majorité de ces épisodes se concentrent en Palestine, Birmanie, Syrie, Afghanistan, Soudan et Yémen. "Aucun autre type d'arme ne tue ou ne blesse plus d'enfants que les armes explosives. (...) En 2021, pour la première fois, les armes explosives ont causé plus de la moitié de toutes les victimes infantiles vérifiées. Cette tendance a continué à s'aggraver année après année", relève le texte. Le document souligne que les opérations militaires aériennes sont



devenues la principale cause de victimes infantiles à l'échelle mondiale, représentant 30% de tous les cas vérifiés durant ces quatre années. Le nombre d'enfants tués ou blessés par ce type d'actions a explosé à partir de 2022, atteignant les niveaux les plus élevés en 2023 et 2025. Cette augmentation est surtout liée à l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, bien que le rapport identifie également des augmentations significatives en Birmanie, Soudan et Liban. L'organisation met également l'accent sur le risque croissant lié à l'utilisation de drones. Malgré le manque d'informations, l'Unicef indique que des données et la documentation disponibles en découlent trois conclusions principales : "Tout d'abord, les dommages causés par les drones armés aux enfants ont atteint un seuil symbolique et sont une source de préoccupation mondiale, avec plus de 1.000 enfants confirmés comme morts ou mutilés lors d'attaques de drones armés entre 2021 et 2025".

En second lieu, le rapport conclut que l'utilisation de drones armés élargit le

rayon géographique des hostilités, augmentant le danger pour les mineurs dans des zones qui n'étaient auparavant pas directement exposées au feu croisé. "Les drones armés peuvent parcourir de longues distances et affecter des zones bien au-delà des lignes de front traditionnelles", ajoute l'analyse de l'Unicef. "En troisième lieu, bien que peu documenté, l'impact psychologique des drones armés sur les enfants est significatif. Le bruit constant des drones armés et la difficulté de les distinguer des non armés peuvent générer une détresse psychologique, de la peur, de l'anxiété et un sentiment d'impuissance constants chez les enfants", déplore l'Unicef.

L'agence de l'ONU appelle, dans ce contexte, toutes les parties en conflit à prendre des mesures pour "protéger et garantir le respect des droits des enfants, y compris en mettant fin à l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées et en tenant les auteurs de violations graves contre l'enfance responsables".

R.I.

CHOLÉRA

Les décès dans le monde bondissent de 30% en 2025

Les décès dus au choléra dans le monde ont augmenté de 30 % en 2025 malgré une baisse du nombre de cas signalés, atteignant leur niveau annuel le plus élevé depuis plus de deux décennies, a déclaré mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon les dernières tendances mondiales de l'OMS, 47 pays ont signalé 451.499 cas de choléra et 7.870 décès l'an dernier, soit le bilan annuel de décès le plus élevé depuis 1999. L'agence onusienne a toutefois averti que ces chiffres reposaient sur les données de surveillance communiquées par les pays et que l'ampleur réelle de la maladie dans le monde "serait nettement plus importante en raison de la sous-déclaration des cas". L'Angola, le Bangladesh, la République démocratique du Congo (RDC), le Nigeria, le Soudan du Sud, le Soudan et le Yémen représentaient environ 90 % de l'ensemble des cas et des décès signalés. L'Afrique a enregistré la charge la plus

lourde, avec une hausse de 34 % des cas signalés et une augmentation de 58 % des décès par rapport à 2024, a relevé la même source. "L'augmentation des décès dus au choléra nous rappelle l'ampleur du défi qui nous attend", a déclaré Chikwe Ihekweazu, directeur exécutif du Programme de l'OMS pour les situations d'urgence sanitaire. "Personne ne devrait mourir du choléra aujourd'hui, alors que nous disposons des outils pour prévenir et traiter cette maladie", a-t-il souligné. Plus d'un décès dû au choléra signalé sur cinq est survenu en dehors des établissements de santé, ce qui indique que de nombreux patients n'ont pas pu accéder aux soins à temps. Dans le même contexte, l'OMS a indiqué que la production de vaccins anticholériques oraux avait plus que doublé, passant d'environ 30 millions de doses en 2022 à quelque 80 millions par an en 2025. Concernant la méningite, l'OMS a indiqué que 24 des 26 pays du réseau

africain de surveillance cette maladie avaient signalé 21.526 cas suspects et 971 décès, soit un taux de létalité de 4,5%. Parmi les pays ayant communiqué des données pour 2024 et 2025, le nombre de cas a diminué de 5,9%. Selon l'agence, la vaccination a fortement réduit les cas de méningite à méningocoque causée par le sérotype A, avec une baisse de plus de 99 % des cas parmi les populations vaccinées et aucun cas confirmé signalé depuis 2017 dans les pays ayant introduit le vaccin. Un vaccin couvrant cinq souches est désormais déployé pour

répondre aux flambées et mener des campagnes de prévention, le Niger étant devenu le premier pays à organiser une campagne à l'échelle nationale en 2025. Par ailleurs, entre 2019 et 2025, 10 pays ont signalé 3.860 cas suspects de peste humaine et 423 décès, soit un taux de létalité de 11%. La RDC et Madagascar représentaient 97,7% des cas. L'OMS a souligné que la poursuite de la surveillance et une réponse rapide aux flambées demeuraient essentielles, en particulier dans les régions où la peste reste endémique.

R.I.

HAÏTI

Le Conseil de sécurité proroge de six mois le mandat de la FRG

Le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé, mardi, de six mois le mandat de la force déployée en Haïti pour lutter contre les gangs, insistant aussi sur la protection des enfants recrutés par les groupes criminels et l'organisation d'élections. Adoptée à la majorité des membres (12 voix pour et trois abstentions), la résolution proposée par les Etats-Unis et le Panama renouvelle jusqu'au 31 mars 2027 la Force de répression des gangs (FRG), lancée en avril pour répondre à l'aggravation de la crise sécuritaire dans le pays. Le texte souligne la nécessité d'améliorer la situation dans le pays caribéen pour permettre l'organisation d'élections "libres et régulières" et réaffirme le soutien du Conseil de sécurité aux efforts des autorités de transition haïtiennes. La résolution insiste également sur les facteurs structurels de l'instabilité, notamment la corruption, la faiblesse de la gouvernance et le trafic illicite d'armes alimentant la violence des gangs. Le Conseil se dit également préoccupé par la présence croissante d'enfants au sein des groupes armés. Affirmant que nombre d'entre eux sont recrutés ou utilisés sous la contrainte, il encourage les programmes de démobilisation, de réinsertion et de soutien psychosocial destinés aux mineurs quittant les gangs. La FRG a remplacé la Mission multinationale de soutien à la sécurité. Six pays y sont représentés : le Salvador, le Guatemala, la Jamaïque, la Mongolie, le Tchad et le Sri Lanka. Créée il y a tout juste un an, la FRG a été mandatée pour mener, indépendamment ou en coopération avec la Police nationale et les Forces armées d'Haïti, "des opérations antigang ciblées" afin de neutraliser, d'isoler et de dissuader les bandes armées" dans ce pays.

R. I.

RUSSIE

Le crash d'un avion fait six morts dans la région de l'Amour

Un avion Tu-95 s'est écrasé lors d'un vol d'entraînement dans la région de l'Amour, dans le sud-est de la Russie, faisant six morts et un blessé, a annoncé mardi le ministère russe de la Défense. "Le 29 septembre, un avion Tu-95 s'est écrasé lors d'un vol d'entraînement dans la région de l'Amour. L'avion est tombé dans une zone déserte. Selon les informations préliminaires, six membres d'équipage sont morts, un a été blessé et évacué vers un établissement médical", a-t-il déclaré. L'avion effectuait son vol sans munitions. Une commission des forces aériennes de Russie s'est rendue sur le lieu de la catastrophe pour établir toutes les circonstances de l'accident.

R.I.

JAPON

Un mort après des tirs à Kobe

Une personne a été tuée mercredi après que des tirs ont été signalés sur deux sites à Kobe, préfecture de Hyogo, dans l'ouest du Japon, selon des médias locaux. La police a reçu un signalement vers 13h15 heure locale indiquant que des coups de feu avaient été entendus et qu'une personne était allongée par terre dans l'arrondissement de Chuo à Kobe, a rapporté la chaîne publique NHK. L'homme, âgé d'une soixantaine d'années, a été touché par une balle à l'abdomen. Transporté à l'hôpital en arrêt cardiaque, il a été déclaré mort par la suite, a rapporté le Journal de Kobe, citant la police et les pompiers. Environ 20 minutes plus tard, vers 13h35, un autre tir a été signalé dans l'arrondissement de Hyogo de la ville. Les autorités enquêtent sur les détails de cette série de tirs.

R.I.

SOUTIEN AUX FSR ET VELLEITES DE DESTABILISATION DANS LA REGION DU SOUDAN

Khartoum accuse nommément Abu Dhabi

Les Emirats arabes unis sont, une nouvelle fois, pointés du doigt pour leur « soutien » aux Forces de soutien rapide (FSR), d'être derrière l'aggravation de la catastrophe humanitaire dans le pays et d'avoir cherché à déstabiliser le pays et la région. Des preuves à l'appui sont mises en avant devant la tribune de l'ONU.

Le représentant permanent du Soudan auprès des Nations unies, l'ambassadeur Al-Harith Idriss, a adressé lundi de vives critiques aux Emirats en réponse aux déclarations de son représentant devant l'Assemblée générale des Nations unies, lors de sa 81e session à New York. Al-Harith a expliqué que la catastrophe humanitaire qui s'aggrave au Soudan a été en partie provoquée et aggravée par les Emirats. Il a indiqué que ce soutien avait été documenté par les rapports du Groupe d'experts onusien chargé par la résolution 1591, ainsi que par le rapport de la Commission d'établissement des faits, qui fait état d'un approvisionnement continu. Al-Harith a déclaré, dans ce sens, que les allégations des Emirats quant à leurs "neutralité et innocence" dans le conflit soudanais ne tiennent pas la route, car les crimes et les atrocités commis avec la complicité des Forces de soutien rapide renseignent sur un "partenariat sanglant" scellé avec cette milice. Le représentant



permanent du Soudan auprès de l'ONU a ensuite énuméré une série de pratiques qu'il attribue aux Emirats et qui viseraient à déstabiliser le Soudan et à tenter de remplacer les règles de l'ordre international. Il a affirmé, à ce propos, que "le soutien émirati à la milice rebelle ne se limitait pas à l'achat d'armes, mais s'étendait aux efforts visant à nuire au gouvernement soudanais et à déstabiliser la région en attisant les tensions confessionnelles et la haine, tout en sapant le rôle du Soudan au sein de différentes institutions et en tentant de détériorer ses relations avec ses voisins à travers des campagnes médiatiques et l'intelligence artificielle, ainsi qu'en portant atteinte à la dignité du peuple soudanais". A cet effet, Al-Harith a accusé Abou Dhabi de chercher à établir une administration parallèle à Nyala, de pratiquer le nettoyage ethnique et d'utiliser des mercenaires étrangers pour attaquer les forces armées, outre la falsification de la monnaie soudanaise et la contrebande de minerais stratégiques. Il l'a également accusé de saboter les réseaux d'énergie, d'électricité et d'eau, de prendre pour cible les barrages et les entrepôts de denrées alimentaires, ainsi que de diffuser des informations trom-

peuses, notamment des allégations sur l'utilisation d'armes chimiques. Répondant au représentant émirati, Al-Harith a affirmé que le cœur du réseau de soutien extérieur aux Forces de soutien rapide a été révélé et ses agissements sont désormais documentés dans de nombreux rapports internationaux, précisant que des éléments de sociétés enregistrées aux Emirats affirment que ce pays avait engagé des mercenaires et monnayé leurs services pour transporter du matériel militaire vers les zones du conflit.

Depuis la même tribune onusienne, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mohieldin Salim Ahmed Ibrahim, avait appelé à l'instauration d'une paix "juste" au Soudan, insistant sur la nécessité de mettre fin aux "ingérences extérieures" et aux flux d'armes et de mercenaires. "Le Soudan est une nation éprise de paix, mais nous aspirons également à une paix juste", a déclaré M. Mohieldin, soulignant qu'une paix durable ne pourrait être instaurée tant que persisteraient "des ingérences extérieures", notamment "l'afflux d'armes et de mercenaires" à travers les frontières soudanaises.

R.I.

POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE COMMERCIALE

La Banque mondiale mobilise 107 millions de dollars au profit de la Guinée

Le groupe de la Banque mondiale a mobilisé un financement de 107 millions de dollars pour soutenir le développement de l'agriculture commerciale en Guinée, a-t-on appris lundi de sources officielles. Dans le cadre de ce financement, une délégation de la Banque mondiale, accompagnée de responsables guinéens, a visité plusieurs unités industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles et la production de semences, afin d'évaluer les activités menées en faveur du développement de l'agrobusiness. Ce financement s'inscrit dans le cadre du projet "Appui au développement de l'agriculture commerciale en Guinée", qui vise notamment à soutenir les acteurs intervenant tout au long de la chaîne de valeur agricole et à renforcer les capacités des unités locales de transformation. "Ce qui est essentiel dans la mise en œuvre des programmes, c'est d'assurer un pilotage efficace", a déclaré Issa Diaw, représentant du groupe de la Banque mondiale en Guinée. Il a précisé que le gouvernement guinéen assurait la mise en œuvre des programmes de développement, tandis que la Banque mondiale intervenait principalement dans leur financement. Selon les mêmes sources, le projet bénéficie notamment aux femmes et aux jeunes actifs dans le secteur agricole et contribue à la création de plusieurs milliers d'emplois locaux. Il vise également à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes et à accroître la valeur ajoutée issue de la transformation des produits agricoles locaux.

R.I.

MALI

L'accélération de l'intégration économique au sein de l'AES au menu

La cinquième réunion des ministres en charge de l'Industrie et du Commerce de la Confédération des Etats du Sahel (AES), élargie au secteur privé, s'est ouverte lundi à Bamako, selon un communiqué de la Primature malienne. Présidant l'ouverture, le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, a souligné la nécessité d'accélérer l'intégration économique au sein de l'AES. Selon lui, l'agenda économique sous-régional à venir et les négociations en vue d'un nouvel accord-cadre avec la CEDEAO, destiné à définir les relations entre les deux entités, exigent d'accélérer l'intégration au sein de l'AES. M. Maïga a rappelé que cette dynamique d'intégration économique s'appuyait en particulier sur le plan d'actions prioritaires de l'AES. Il a suggéré d'élaborer un

chronogramme conjoint des réformes à mettre en œuvre pour une libre circulation des personnes et des marchandises dans l'espace confédéral. Le ministre nigérien du Commerce, Abdoulaye Seydou, a précisé que cette réunion devrait favoriser l'harmonisation du cadre légal des activités commerciales. Son homologue burkinabè, Serge Gnanio-dem Poda, a pour sa part

mis l'accent sur la construction d'un marché confédéral compétitif. En marge des travaux, le Premier ministre malien a reçu en audience les trois ministres en charge de l'Industrie et du Commerce à la Primature. Les échanges ont porté notamment sur l'état de la mise en œuvre de la feuille de route de la deuxième année de l'AES.

R.I.

MADAGASCAR

Une feuille de route pour relancer la filière café

Les acteurs de la filière café à Madagascar ont adopté la feuille de route du Programme national de relance et de compétitivité (2026-2036), a déclaré mardi le ministre malgache de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Gaëtan Ramindo, dans une vidéo publiée sur la page Facebook de son ministère. Selon le ministre, le programme vise à mobiliser 150 millions de dollars afin de porter à terme la production nationale de café à 100.000 tonnes par an. Sa première phase, prévue de 2027 à 2031, couvrira 45.000 hectares et bénéficiera à jusqu'à 90.000 producteurs. Lors des discussions entre les acteurs de la filière café, plusieurs axes d'intervention ont été proposés, notamment la cartographie des acteurs de la filière, la structuration de la logistique, la modernisation du matériel végétal et le renforcement de la traçabilité, a indiqué M. Ramindo. Le programme prévoit également d'appuyer les producteurs de café Robusta et Arabica et de renforcer les activités de recherche menées par le Centre national de recherche appliquée au développement rural (FOFIFA), qui dispose de laboratoires spécialisés, a-t-il précisé.

R.I.

PAIX ET STABILITE DANS LA SOUS-REGION

L'ONU encense l'expérience de la Côte d'Ivoire

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonarado Santos Simao, a salué mardi à Abidjan l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de consolidation de la paix et de stabilité dans la sous-région. S'exprimant lors d'une rencontre avec le ministre ivoirien de l'Intérieur et de la Sécurité, Diomandé Vagondo, à l'occasion de sa visite en Côte d'Ivoire, M. Simao a également salué la qualité des relations entre la Côte d'Ivoire et les Nations Unies. Il a réaffirmé l'engagement des Nations Unies à poursuivre et à renforcer leur accompagnement des Etats d'Afrique de l'Ouest et du Sahel dans leurs efforts visant à préserver la paix, la stabilité et la sécurité dans la région. "L'ONU poursuit ses consultations avec les acteurs ouest-africains sur les défis liés à la paix, à la sécurité et à la résilience dans la région", a indiqué le représentant spécial. De son côté, M. Diomandé a relevé l'appui constant des Nations Unies aux initiatives visant à consolider la paix et la stabilité dans la sous-région. Il a réaffirmé la disponibilité de la Côte d'Ivoire à poursuivre sa coopération avec les Nations Unies et l'ensemble de ses partenaires.

R. I.

SAO TOME-ET-PRINCIPE

L'opposition arrive en tête des législatives

Le Mouvement de libération de Sao Tomé-et-Principe (MLSTP), principal parti d'opposition, est arrivé en tête des élections législatives remportant 24 des 55 sièges de l'Assemblée nationale, selon les résultats provisoires annoncés, mardi, par la Commission électorale nationale. L'Action démocratique indépendante (ADI), parti du président réélu, Carlos Vila Nova, arrive à la seconde place avec 23 sièges. Le MLSTP, issu de l'ancien parti unique qui a dirigé Sao Tomé-et-Principe avant l'introduction du multipartisme en 1990, fait partie des deux principales formations politiques de l'archipel. Sept formations se disputaient les 55 sièges de l'Assemblée nationale dimanche lors d'un triple scrutin municipal, régional et législatif, qui constituait le rendez-vous politique le plus important du pays. Avec 24 sièges, le MLSTP ne dispose toutefois pas de la majorité absolue, fixée à 28 sièges. La formation devra donc obtenir le soutien d'autres élus pour disposer d'une majorité parlementaire. Deux autres formations se partagent les huit sièges restants : six sièges pour le Mouvement des citoyens indépendants - Parti socialiste / Parti de l'unité nationale (MCI-PS/PUN) et deux sièges au mouvement Basta, selon les résultats provisoires de la CEN. Le scrutin intervient deux mois après l'élection présidentielle, remportée en juillet par Carlos Vila Nova.

R. I.

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE

Un état des lieux prometteur dressé à Alger

Les Journées internationales du patrimoine subaquatique se sont clôturées ce mardi à Alger, après plus d'un mois de mise en valeur des trésors engloutis de l'Algérie. L'événement s'est achevé par une conférence d'experts dressant un bilan approfondi sur la recherche, la conservation et les défis liés à ces biens culturels immergés.

Depuis le 20 août dernier, le Musée public national maritime avait choisi de célébrer la Journée internationale des Musées à travers une vaste exposition photographique intitulée « Le patrimoine subaquatique : une mémoire sous les eaux ». Pour marquer la fin de cet événement, une conférence dédiée au patrimoine archéologique subaquatique en Algérie a réuni un panel de chercheurs, d'universitaires et de spécialistes des milieux marins.

Cette rencontre scientifique a été animée par des acteurs clés de la recherche et de la préservation en Algérie. Le public a ainsi pu suivre les interventions de Nazim Bensalah, attaché de recherches au Centre national de Recherches en archéologie (CNRA), et de Mustapha Allali, archéologue-plongeur et chef de département Inventaire, Conservation et Restauration au Musée public national maritime. Ils étaient accompagnés de Djamilia Djellal, conservatrice principale du patrimoine culturel aquatique, et de Souad Lamouti, chercheuse en sciences



de la mer au Centre national de Recherches et développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA).

Les conférenciers ont longuement abordé les efforts déployés pour protéger ce pan fragile de l'histoire algérienne. Les discussions ont mis en lumière le travail de terrain, de la localisation des vestiges à leur documentation, en passant par les techniques scientifiques modernes de restauration et d'inventaire. L'objectif était non seulement de présenter les biens culturels déjà recensés, mais aussi de définir les défis futurs et les perspectives de cette discipline exigeante. Le rôle essentiel du Musée public national maritime dans la préservation de la mémoire nationale a été réaffirmé,

tout comme la nécessité d'une approche pluridisciplinaire. À ce titre, la rencontre s'est conclue sur une présentation détaillant la caractérisation du patrimoine naturel sous-marin de la zone tampon de Tipaza. Cette synergie entre les institutions culturelles et scientifiques, telles que le CNRA et le CNRDPA, s'inscrit directement dans l'esprit de la Journée internationale du patrimoine culturel subaquatique. Instituée en 2025 par l'UNESCO, cette journée vise à encourager les projets de protection de cet héritage mondial, une mission dans laquelle l'Algérie s'investit désormais avec des moyens scientifiques et institutionnels renforcés.

R. C.

MILA

Transfert de 362 pièces de monnaie ancienne au Musée public national Cirta de Constantine

Les services de la direction de la culture de la wilaya de Mila ont transféré 362 pièces de monnaie ancienne au Musée public national Cirta de Constantine afin d'en assurer la conservation dans des conditions appropriées, a-t-on appris mardi auprès de cette direction. Le chef du service du patrimoine culturel, Lezghad Chiaba, a précisé à l'APS qu'il s'agit de pièces de monnaie ancienne, pour la plupart en bronze, récemment récupérées par les services de sécurité de la wilaya de Mila dans le cadre des efforts déployés pour la protection du patrimoine culturel.

LAGHOUAT

Inauguration d'une bibliothèque en milieu ouvert à l'hôpital mixte

Une bibliothèque en milieu ouvert a été inaugurée mardi à l'hôpital mixte "Colonel Lotfi", à Laghouat, dans le cadre des activités du Festival national du livre lu. Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a supervisé cette cérémonie, dans le cadre d'une initiative culturelle et humanitaire visant à rapprocher le livre des patients et de leurs accompagnateurs. La directrice de la bibliothèque principale de lecture publique "Bachir Ibrahim", Sara Keddouda, a précisé que l'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence du livre dans les espaces publics, permettant aussi aux patients et à leurs accompagnateurs de bénéficier d'un espace de lecture pendant leur séjour au sein d'un établissement hospitalier.

PUB

SITE D'"OPPIDUM NOVUM" (AÏN DEFLA)

Lancement de la 4e phase des fouilles archéologiques

La 4e phase des fouilles archéologiques du site d'"Oppidum Novum" a été lancée récemment dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la culture et des arts. Le directeur du secteur, Abdelhakim Djamaa, a indiqué à l'APS que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel, a été lancée sur le site d'"Oppidum Novum" (la ville nouvelle), situé dans la commune d'Aïn Defla. Les fouilles, entamées en 2022, sont menées par une équipe d'experts en archéologie relevant du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), sous

la supervision de la direction locale. Parallèlement, les travaux de protection du site se poursuivent et devraient être achevés en 2027, en prévision de son ouverture au public. Le site, dont la construction remonte au milieu du 1er siècle, correspond à un camp romain, dont l'emplacement a été réaménagé durant la période islamique. Les trois premières phases ont porté sur l'identification du site, son nettoyage puis le lancement des fouilles, qui ont permis de mettre au jour d'importants vestiges, notamment des salles et des pièces, ainsi qu'un mur de 116 mètres de long et 1,8 mètre de hauteur, a souligné le respon-

sable du projet et chercheur au CNRA, Mahfoud Kassar.

Les fouilles ont également permis de découvrir des réservoirs d'eau, plusieurs types de céramiques datant des périodes romaine et islamique, d'importantes quantités de monnaies, ainsi qu'une inscription gravée, ayant permis d'identifier le nom du site archéologique. Les recherches se poursuivent en vue d'englober l'ensemble de la superficie du site afin d'en révéler les vestiges et les informations historiques, qui seront ultérieurement présentés aux visiteurs pour leur permettre de découvrir les différentes civilisations ayant marqué la région, a-t-il ajouté.

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE LU

Diverses activités et animations littéraires à Bejaia

Les activités organisées dans le cadre du Festival national du livre lu dans la wilaya de Bejaia, se poursuivent avec une série de rencontres avec des auteurs, afin de promouvoir le livre et la lecture auprès du grand public. Organisé à la bibliothèque principale de lecture publique, "Tahar Amirouchene", le Festival, qui se poursuit jusqu'au 5 octobre prochain, propose un programme comprenant des rencontres avec des auteurs, des séances de lecture et diverses activités autour du livre, indique le directeur de la bibliothèque, Bilal Bahloul. Outre les expositions de livres et les séances de vente-dédicaces, cette rencontre permet également aux lecteurs d'échanger des ouvrages via la plateforme numérique "Kutubuna", mise en place par le ministère de la Culture et des Arts, et qui facilite la circulation du livre, a souligné le même responsable.

**Recette
du jour****POULET ROTI AU MIEL
ET À LA CORIANDRE**

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

2 ou 3 cuisses de poulet
Vlande hachée (facultatif)

• Préparation de la marinade:

- 1/2 cuillère à café de chaque épice suivante :
- Curcuma
- Ras el hanout
- Sel
- Garam massala
- Piment en poudre
- Puis
- 1 cuillère à soupe de coriandre ciselée
- 2 cuillères à soupe de miel
- 1/2 citron pressé
- 2 gousses d'ail écrasées
- 100 ml d'eau (1/2 verre)
- 1 cuillère à café d'huile

• Instructions du poulet caramélisé au miel

- 1 : La marinade du poulet caramélisé : 2 heures avant la cuisson du poulet ou la veille.
- Dans un saladier, versez tous les ingrédients de la marinade.
- Piquez le poulet avec la lame d'un couteau.
- Versez la marinade en recouvrant bien les cuisses de poulet.
- Couvrez et mettez au frais jusqu'au moment de la cuisson.
- Dans un moule allant au four, déposez le poulet

mariné avec toute sa marinade.

Ajoutez un demi verre d'eau et couvrez le plat de papier cuisson et papier aluminium.

Mettez à cuire au four th. 200°C et surveillez la cuisson de temps à autre (environ 40 minutes).

Déglaçez avec de l'eau si nécessaire et arrosez le poulet avec le jus de cuisson.

15 minutes avant la fin de cuisson, retirez le papier aluminium et faites dorer.

2 : Les boulettes de viande tandoori

Mélangez la viande hachée avec une cuillère d'épices spécial tandoori, le sel, une

gousse d'ail et la coriandre fraîche ciselée.

Faites des boulettes de la taille d'une noix et mettez en brochette.

Les placer dans le plat avec la sauce du poulet et faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.

Vous pouvez servir avec du boulgour, du riz, des pâtes ou légumes.

Notes et Astuces

Optez de préférence pour un bol en verre ou en céramique, qui permettra une meilleure répartition des saveurs. Évitez les contenants en métal, qui peuvent altérer le goût de la marinade.

Gâteau du Jour**BOULES DE BERLIN****INGRÉDIENTS**

- 500 gr de farine t45 ou gruau
- 2 œufs + 2 jaunes
- 50 gr de sucre
- 1 sachet de levure de boulanger sèche
- 100 ml de lait tiède
- 60 gr de beurre mou
- 8 gr de sel
- Confiture (framboise, fraise ou abricot)
- Sucre glace ou sucre semoule pour l'enrobage

Préparation des beignets de Berlin

Dans un grand saladier ou dans le bol de votre robot pâtissier, versez la farine, le sucre, la levure, le sel, les œufs et le lait tiède.

Pétrissez à vitesse moyenne pendant 5 à 7 min, jusqu'à ce que la pâte commence à se lisser. Ajoutez le beurre mou en petits morceaux, petit à petit, tout en continuant de pétrir.

Continuez le pétrissage pendant encore 5 à 10 minutes, jusqu'à ce que le beurre soit totalement intégré et que la pâte devienne souple, élastique et homogène.

Couvrez la pâte d'un torchon propre ou d'un film légèrement huilé.

Laissez-la lever pendant 1h30 dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'à ce qu'elle double de volume.

Dégazez la pâte en la pressant



doucement avec la paume de la main. Divisez-la en portions de 60 à 70 gr et façonnez-les en boules bien régulières.

Déposez-les sur une plaque farinée ou recouverte de papier cuisson.

Couvrez les boules et laissez-les reposer à température ambiante pendant 30 à 45 minutes, le temps qu'elles gonflent légèrement.

Faites chauffer un bain d'huile à 170 °C.

Faites frire les beignets 2 à 3 minutes de chaque côté, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Égouttez-les soigneusement sur du papier absorbant.

A l'aide d'une poche à douille munie d'un embout long, injectez une belle cuillère de confiture à cœur de chaque beignet, en perçant légèrement sur le côté.

Roulez les boules encore tièdes dans du sucre semoule pour une finition croustillante, ou laissez-les refroidir avant de saupoudrer de sucre glace pour un aspect plus délicat.

**Conseil du jour****Taches ongles ...**

Les taches blanches sur l'ongle sont une anomalie courante appelée leuconychie. La plus part du temps elle est causée par une carence en zinc ou en vitamine B3, ils sont indolores et disparaissent à la bonne synthèse du kératine, sans que toute la matrice soit affectée, une onycholyse pour apparition.

Le saviez-vous ?

S'exposer 20 minutes au soleil par jour suffisent pour que votre corps libère plus de 200 micro-organismes qui combattent les champignons, les parasites et les virus.

Bon à savoir !

La fraise embellit notre peau, plus saine et plus jeune et ce grâce à la vitamine C qu'elle contient. Vitamine essentielle à la synthèse du collagène. Est une alliée minceur : faibles en calories et riches en nutriment. Elles contiennent également des anthocyanes qui stimulent la combustion des graisses stockées.

**Astuce du jour:****Comment enlever du chewing-gum sur un vêtement?**

Vinaigre blanc.

Étapes : Imbibez généreusement le chewing-gum de vinaigre blanc.

Laissez reposer 5 minutes.

On frotte doucement avec la brosse à dents jusqu'à ce que la gomme commence à se

détacher.

Rincez soigneusement à l'eau froide. Petit plus : tamponnez avec un chiffon propre pour absorber les derniers résidus.

On recommence si besoin, puis on lave normalement en machine.

**CITATION
DU JOUR**

« Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2026 - PRIX : FANTONI - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Cyrus de Cayola, au-dessus du lot

Ce jeudi le retour des coursiers à deux temps à l'hippodrome de Zemmouri, cette réunion accueillera douze trotteurs de 3 ans et plus qui seront au départ d'une course disputée sur la distance de 2400 mètres avec une configuration de trois échelons. La répartition des concurrents dépend des gains cumulés depuis le 1er avril 2026, conformément à la condition de la course ouverte aux trotteurs n'ayant pas totalisé la somme de 290 000 DA en gains et places, avec un recul de 25 mètres par tranche de 100 000 DA en gains et places sur la même période en référence où les meilleurs sur papier devront composer avec un désavantage au départ, aussi pour mettre en valeur leurs supériorités théoriques. Au 1er poteau placé aux 2400 mètres, figurent 6 trotteurs, au 2ème poteau une seule trotteuse Jasmine du Glanon de 7 ans. Idéalement positionnée par la condition de la course et enfin au dernier poteau la présence de 5 trotteurs, leur position au dernier échelon n'a rien d'anodin et reflète fidèlement les résultats probants qu'ils ont accumulés, c'est des coursiers de train endurant qui viseront aussi d'autres bons classements, sauf que cette fois nous avons des trotteurs de qualité reconnue qui ont les moyens de venir jouer les premiers rôles de ce pari, citons le retour d'un classique Cyrus de Cayola après un arrêt de 5 mois qu'à mon avis visera une autre victoire car il se trouve au 1er poteau et la jeune trotteuse de 7 ans Jasmine du Glanon, donc dans des situations pareilles, il faut multiplier vos combinaisons élargies car nous avons un bon nombre de trotteurs qui peuvent venir participer en bon rang à l'arrivée.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. BISCOTTE DE CARSI.** On a dû encore une fois faire appel à ses services pour atteindre le nombre de partants requis pour organiser un pari.
- 2. BOUMBERTO DE PO.** Restant sur une longue série d'échecs, il semble avoir perdu toute envie de courir.
- 3. VICTOIRE DU VERGER.** Vu la condi-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
F. BENDJEKIDEL	1	BISCOTTE DE CARSI	H. AGUENOU	2400	PROPRIÉTAIRE
AD. NAILI	2	BOUMBERTO DE PO	M. HAMLIL	2400	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	3	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	PROPRIÉTAIRE
L. LAMARI	4	ES TU LA JAVANAIS	AS. BOUBAKRI	2400	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	5	VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2400	MS. CHAABANE
A. TIAR	6	CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2400	N. TIAR
M. BENDJEKIDEL	7	JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2425	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	8	DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2450	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	9	DESTIN DE L'AUBE (0)	N. MEZIANI	2450	ABM. BOUBAKRI
K. REBAH	10	VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2450	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	11	HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2450	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	12	FANCY FREE	SA. FOUZER	2450	M. BECHAIRIA

- tion de la course du jour, je demeure sceptique sur une éventuelle participation de sa part dans la combinaison gagnante.
- 4. ES TU LA JAVANAIS.** Rien de probant son actif.
 - 5. VIPSOS DE GUEZ.** Il a foncièrement déçu à sa dernière sortie en terminant 7ème sur la même distance du jour, mais vu sa position au 1er poteau ce protégé de la grande écurie Tarek Chaabane mérite qu'on lui accorde un crédit car il est très bien chouchouté par son entourage.
 - 6. CYRUS DE CAYOLA.** Il fait son retour après un arrêt de 5 mois ce classique reconnu, visera simplement la victoire.
 - 7. JASMINE DU GLANON.** Elle a réalisé une belle opération à sa dernière tentative, en terminant 2ème sur 2200 mètres et vu la composante en lice cette trotteuse de 7 ans a les moyens de venir chambouler l'arrivée.
 - 8. DELINE GALBE.** Cette trotteuse de qualité reste sur une belle victoire, lors de sa dernière sortie, sur une distance courte à

- celle du jour, elle devrait logiquement terminer en bon rang à l'arrivée.
- 9. DESTIN DE L'AUBE.** Ce protégé de l'écurie Chikhouné n'a qu'à répéter sa course du 17 août victorieux sur 2300 mètres, pour venir occuper une belle marche sur le podium.
 - 10. VIC D'YVEL.** Ce coursier à la pointure classique qui se recommande d'une carrière grandement menée, reconduit toujours par son driver fétiche, visera les plus

- hautes marches du podium.
- 11. HUMPHREY.** Ce trotteur de qualité reste sur une belle victoire sur la même distance du jour, jouera encore les premiers rôles dans cette valse hippique.
 - 12. FANCY FREE.** Malgré son emplacement au dernier poteau, elle peut venir créer, un exploit.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

6. CYRUS DE CAYOLA - 10. VIC D'YVEL - 11. HUMPHREY - 8. DELINE GALBE - 5. VIPSOS DE GUEZ

LES CHANCES

9. DESTIN DE L'AUBE - 7. JASMINE DU GLANON

Avortement d'une tentative d'émigration clandestine à Bordj El Bahri

Les services de police de la sûreté urbaine d'"El Djorf" à Bab Ezzouar ont déjoué une tentative d'émigration clandestine vers l'Espagne, aboutissant à l'arrestation de quatorze individus au large des côtes est d'Alger. Suite à des renseignements faisant état de l'organisation imminente d'une traversée secrète, les forces de l'ordre ont tendu un dispositif qui a permis d'intercepter le groupe —

comprenant un adolescent d'à peine 18 ans — juste après son départ au large de la plage du "Bateau Cassé" à Bordj El Bahri. L'enquête a par ailleurs révélé que l'embarcation utilisée par le groupe pour cette traversée illégale avait été volée ; les suspects ont été présentés ce mercredi devant le procureur de la République pour être auditionnés en attendant la décision finale du juge d'instruction.

Le réchauffement des océans polaires menace infrastructures et biodiversité

Le changement climatique transforme rapidement les océans polaires, menaçant les infrastructures humaines exposées à l'érosion marine ainsi que les espèces dépendant de la banquise pour leur survie, prévient un rapport publié mercredi. "Le message est très clair. L'océan est en train de changer rapidement", a déclaré Pierre Bahurel, directeur général de Mercator Ocean International, lors d'une conférence de presse. Le 10^e rapport annuel sur les océans du service européen Copernicus Marine dépeint des océans en pleine transformation, entre les vagues de chaleur en mer Méditerranée et en mer Noire, l'acidification de l'eau ou le blanchissement des coraux. Certains des effets les plus marquants du réchauffement climatique se produisent dans les océans polaires, qui couvrent un cinquième de la surface océanique mondiale. La température de surface de l'océan arctique a ainsi augmenté de 4,2 C entre 1982 et 2024, soit environ 1 C par décennie. En comparaison, l'océan mondial s'est réchauffé de 0,12 C par décennie sur la même période. Des réchauffements encore plus rapides ont été relevés dans certaines parties de l'Arctique, comme la mer de Kara, qui borde la Russie, où la température de l'eau de surface a augmenté de 6,7 C en 40 ans. Ce réchauffement accéléré de l'Arctique a provoqué une fonte de la banquise, qui a vu sa surface se réduire de 17% en 42 ans. Tous les dix ans, la banquise perd 490.000 km², soit à peu près la surface de l'Espagne. Cette fonte de la banquise, associée au dégel du pergélisol qui provoque un affaissement des sols, expose les côtes à l'action des vagues et à l'érosion marine.

Démantèlement d'un important réseau de trafic de drogue et d'armes à Blida

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la police judiciaire de Blida ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé impliqué dans le trafic de drogue et de psychotropes. Les investigations approfondies menées sous la supervision du parquet compétent ont permis d'identifier et d'arrêter les huit individus qui composaient cette bande. Ces opérations minutieuses ont également conduit à la localisation du domicile qui était secrètement utilisé par le réseau pour stocker leurs marchandises illicites. Lors de l'intervention, les forces de



l'ordre ont procédé à d'importantes saisies, récupérant notamment deux armes à feu (de 4^{ème} et 8^{ème} catégorie), des munitions réelles et diverses armes blanches. Outre l'arsenal, les agents ont confisqué 1,8 kilogramme de cannabis, 6 676 comprimés psycho-

tropes, des signaux lumineux maritimes, ainsi qu'une somme d'argent s'élevant à 231 700 dinars algériens issue de ce trafic. À l'issue de l'opération, l'ensemble des suspects a été présenté devant la justice au tribunal de Blida pour répondre de leurs actes.

Plus de 5 400 unités de boissons alcoolisées saisies à Constantine

Les forces de police de la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de Palma, relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont mis fin aux agissements d'un réseau de vente illégale d'alcool en procédant à l'arrestation de trois individus ayant des antécédents judiciaires. Agissant sur la base de renseignements précis, les enquêteurs ont ciblé la zone industrielle de Palma où les suspects exploitaient illégalement quatre entrepôts vacants pour stocker et écouler leur marchandise sans aucune autorisation. Cette descente fructueuse a permis la saisie d'une quantité impressionnante de 5 418 unités de boissons alcoolisées de différents types et contenances, ainsi qu'une importante somme d'argent issue des revenus de ce trafic illicite, conduisant finalement à la présentation des mis en cause devant la justice près le tribunal de Constantine.

Près de 400 spécialistes attendus au 19e Congrès arabe de chirurgie pédiatrique à Tlemcen

Près de 400 médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique sont attendus au 19^e Congrès arabe de la spécialité, qui se tiendra à Tlemcen à partir de jeudi, à l'initiative de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique, en coordination avec l'Etablissement hospitalier mère-enfant de

la wilaya, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Le secrétaire général de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique et chef du service de chirurgie pédiatrique de l'Etablissement hospitalier mère-enfant de Tlemcen, Mohamed-Samir Azzouni, a indiqué à l'APS que cette rencontre, prévue

sur trois jours, réunira des professeurs, des médecins résidents, des spécialistes en chirurgie pédiatrique ainsi que des chefs de services de chirurgie pédiatrique exerçant dans différents établissements hospitaliers du pays, en plus des présidents d'associations spécialisées de plusieurs pays arabes.

Un signalement de disparition permet d'élucider un meurtre : la police d'Oran arrête 4 suspects

Un simple signalement pour disparition inquiétante, déposé par la famille d'un individu, a conduit la police de la wilaya d'Oran à faire une découverte macabre et à élucider une affaire de meurtre complexe. Sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Felaoucen, la brigade criminelle a mené des investigations intensives qui ont permis de localiser la personne portée disparue, retrouvée sans vie à l'intérieur d'un domicile. Les premières constatations effectuées par les techniciens de la police scientifique ont permis de relever des preuves matérielles cruciales sur la scène du crime, ouvrant ainsi la voie à l'identification d'un premier suspect. Poursuivant leurs minutieuses investigations, les services de sécurité ont rapidement réussi à identifier et à localiser le reste du groupe impliqué dans cet homicide. L'opération s'est soldée par un coup de filet réussi avec l'arrestation de quatre suspects, tandis que les recherches se poursuivent activement pour retrouver deux autres complices actuellement en fuite. Les quatre personnes interpellées ont été présentées devant le procureur de la République afin de répondre de leurs actes devant la justice, clôturant ainsi la première étape de cette enquête criminelle.

Yémen : 59 décès liés au choléra et à la dengue parmi les déplacés

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état, mardi, de plusieurs milliers de cas de choléra, de rougeole et de dengue parmi les personnes déplacées au Yémen, faisant au total 59 décès. Selon l'Organisation, plus de 7.780 cas suspects de choléra dont 22 morts, plus de 22.000 cas de rougeole et plus de 9.600 cas de dengue dont 37 décès ont été recensés dans ce pays en proie à un conflit et qui enregistre une importante propagation de ces maladies. Elle a, dans ce sens, averti que la surpopulation, l'accès limité à l'eau potable et les



insuffisances des services d'assainissement dans les zones accueillant les déplacés constituent des facteurs majeurs favorisant l'accélération de la propagation de ces épidémies. Dans le cadre de sa réponse sur le terrain, l'OMS a annoncé avoir fourni 59 tonnes de

fournitures médicales, distribuées à 40 établissements de santé en coordination avec le ministère yéménite de la Santé, ainsi que le déploiement de 20 équipes médicales mobiles dans les gouvernorats accueillant des personnes déplacées.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'arrogant (11)

La vieille chouette, qui avait tout vu depuis son arbre, vint au-dessus du village des animaux et ramena un groupe de castors et de lapins.



Ensemble, ils tressaillèrent une corde de lianes et tirèrent. Mais hors du ravin, le remuant au chaud dans un fournil collectif.



AUX POINGS

«Je ne suis pas satisfait parce qu'on est venu prendre les trois points. Comme je l'ai dit aux joueurs, on va prendre le verre à moitié plein et pas à moitié vide»

Le sélectionneur national Brahim Hemdani après le match nul des Verts au Burundi





Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 54 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 11 km/h
Humidité : 78 %

Dohr : 12h38
Assar : 15h59
Maghreb : 18h35
Îcha : 19h53

Vendredi 20
Rabi' al-thani
Sobh : 05h18
Chourouk : 06h44

HOLCIM EL-DJAZAÏR

Les jeunes incités à entreprendre dans l'économie circulaire

Le cimentier Holcim El-Djazaïr organise, à l'occasion de la « Geocycle Week », une journée technique consacrée à l'économie circulaire et à la valorisation des déchets au sein de son usine d'Oggaz, dans la wilaya de Mascara. L'initiative vise notamment à sensibiliser les jeunes de la région aux opportunités entrepreneuriales liées à la gestion et au traitement des déchets.



Ph. DR

Destinée aux jeunes issus des centres de formation professionnelle de la région, cette rencontre entend leur présenter les perspectives offertes par un secteur en plein développement, notamment à travers la création de petites entreprises, de PME et de start-ups spécialisées dans la collecte, le tri, le traitement et la valorisation des déchets. À travers cette initiative, Holcim El-Djazaïr souhaite ainsi dépasser le cadre de la sensibilisation environnementale pour favoriser l'émergence d'un écosystème entrepreneurial local autour de l'économie circulaire. Les participants pourront notamment découvrir les enjeux du secteur, identifier des opportunités de projets et mieux cerner les conditions nécessaires à leur développement.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES

Au cœur de cette démarche figure l'activité Geocycle, dédiée à la valorisation des déchets industriels en cimenterie. Son

intégration au sein de Holcim El-Djazaïr répond, selon le communiqué, à un double objectif : préserver les ressources naturelles non renouvelables et améliorer la performance énergétique de l'activité industrielle. Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques et les préoccupations liées à l'approvisionnement énergétique, la réduction de la consommation de gaz naturel constitue un enjeu important. Le recours à des combustibles alternatifs issus des déchets permet ainsi de substituer une partie des énergies fossiles utilisées dans le processus industriel. Selon Holcim El-Djazaïr, cette démarche contribue également à rationaliser l'utilisation du gaz naturel local, avec l'objectif de libérer des volumes destinés à d'autres usages, notamment à l'exportation.

DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS ASSOCIÉS

La « Geocycle Week » constitue également une occasion de rapprocher l'entreprise des communautés locales et de partager son expertise en matière d'économie circu-

laire. L'accent est mis sur les possibilités d'innovation, de création de valeur et d'emploi que peut générer la valorisation des déchets. Pour enrichir les échanges avec les jeunes, plusieurs acteurs de l'écosystème institutionnel et économique prennent part à la rencontre. Des représentants du secteur bancaire présentent notamment les mécanismes de financement et les solutions susceptibles d'accompagner les porteurs de projets dans ce domaine. Les acteurs institutionnels et les représentants des services environnementaux apportent, de leur côté, des informations sur le cadre réglementaire ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement disponibles pour les initiatives liées à l'économie circulaire. À travers cette journée organisée à Oggaz, Holcim El-Djazaïr entend ainsi contribuer au développement des compétences locales et à l'émergence de nouvelles initiatives entrepreneuriales dans le domaine environnemental, tout en mettant en avant les enjeux de durabilité et d'efficacité énergétique de l'industrie cimentière.

M. Seghilani

HADJ 2027

C'est parti pour le paiement des frais

Le paiement du coût du pèlerinage pour la saison 1448H/2027 débutera aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 29 octobre en cours, a annoncé l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). Le coût du Hadj est fixé à 820.000 DA, soit 82 millions de centimes, a précisé l'Office dans un communiqué. Les citoyens concernés peuvent s'acquitter de ce montant par voie électronique via le portail algérien du Hadj, au moyen de la carte bancaire CIB ou de la carte Edahabia. Le paiement électronique est également possible au niveau des agences de la Banque d'Algérie, à l'aide de ces deux cartes via les terminaux de paiement électronique (TPE). Le règlement peut également être effectué par chèque bancaire ou postal certifié, ou en espèces auprès des guichets de la Banque d'Algérie, précise la même source. À cette occasion, l'ONPO appelle les citoyens concernés à finaliser le paiement du coût du Hadj durant la période fixée et à accomplir les différentes procédures administratives liées à l'accomplissement des rites du pèlerinage dans les délais requis. L'Office invite également les concernés à consulter son site électronique et ses pages officielles, ainsi que le portail algérien du Hadj « bawabetelhadj.dz » et le portail national des services numériques gouvernementaux « dzds.dz », pour davantage d'informations et pour suivre les nouveautés relatives à la saison du Hadj 2027.

L. Zeggane

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE Harkis : un patrimoine génétique ?

Au moment où notre pays est ciblé par divers milieux hostiles, au moment où des organisations terroristes comme Rachad et le MAK recrutent parmi ceux qui nous haïssent le plus, au moment où il est question de renforcer notre front intérieur, au moment où 64 ans après leurs crimes, les harkis rejoignent l'au-delà, il est utile de vérifier si cette source du mal se tarit réellement ou se transmet tel un patrimoine génétique. Comme chaque 25 septembre, vendredi dernier, dans plusieurs régions de France a eu lieu la « Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives » instituée par décret en 2003. Plus récemment, en 2022 une loi française a créé un organisme, le CNIH, pour indemniser les harkis et supplétifs de la guerre d'Algérie.

En prenant connaissance du « Bilan de la commission de réparation du 16 septembre 2026 » on se rend compte que les indemnisés de la 2ème génération sont 10 fois plus importants que ceux de la 1ère génération. Ce qu'en d'autres termes on pourrait classer comme « des ayants droits ». C'est-à-dire les descendants. Il apparaît dès lors que, du point de vue du droit français, la trahison est un patrimoine transmissible de père en fils. D'ailleurs cela se confirme à la lecture détaillée du même bilan de « la commission de réparation » que « l'âge moyen des demandeurs indemnisés est de 65 ans et 5 mois ».

C'est-à-dire qu'à la fin de la Guerre d'Algérie, le 5 juillet 1962, les indemnisés étaient des bébés âgés d'une année et demi. Ce sont donc les héritiers des harkis. Il s'agit là d'un problème de fond, puisque chez nous et pendant longtemps on a considéré que les enfants de harkis n'endossaient pas automatiquement la trahison de leurs parents. La législation française vient nous prouver que nous serions en pleine erreur de continuer à penser que, génétiquement, la perfidie ne se transmet pas. À titre d'exemple en prenant seulement le cas du Bachagha Boualem qui était à la tête des harkis dans la région de Chlef. La France donne le chiffre de 1500 hommes qu'il avait recruté et armé contre l'ALN.

Il fut rejoint dans sa fuite à Mas-Thibert, en France par la moitié d'entre eux. Un chiffre minoré puisque le « Front de l'Algérie française » qu'il dirigeait en 1960 comptait bien plus d'« indigènes ». Nul besoin de faire le calcul de ceux qui n'ont pas réussi à le rejoindre en France. Dans les images des rassemblements qui ont eu lieu le 25 septembre dernier, beaucoup de participants avaient « toutes leurs dents » et pas un seul cheveu blanc. Il faut savoir aussi que l'histoire des harkis fait partie du programme scolaire français. Lors des commémorations les élèves des établissements scolaires environnants participent à la cérémonie. Il faut rappeler aussi que la France ne voulait en aucun cas recevoir les harkis en 1962. Elle les avait abandonnés à leur sort purement et simplement. Certains ont pu, par leurs propres moyens rejoindre l'hexagone où ils furent parqués dans des camps désaffectés comme des animaux.

Les plus célèbres furent « Rivesaltes », « Bias », « la cavalerie », etc. Après 4 décennies de rejet et de mépris des harkis, l'équivalent de leurs collabos lors de l'occupation allemande de la France, cet intérêt tardif n'est certainement pas innocent. Il existe un « échantillon » des réactions de leurs enfants qui eux-mêmes ont vécu et grandi dans la souffrance et la misère des camps. Malgré tout ce qu'ils ont enduré, la plupart d'entre eux restent fortement attachés à la France. Une fille de harki, Dalila Kerchouche, devenue journaliste, a écrit un livre intitulé simplement « Mon père, ce harki ». Elle a tenté de le réhabiliter en invoquant la misère qui l'aurait poussé à s'enrôler dans l'armée française pour combattre les moudjahidines. S'il est bien écrit, le livre suinte de mauvaise foi car tous les Algériens vivaient dans la misère imposée par le colonialisme. Et c'est précisément cette misère et cette indignité qui a poussé les Algériens à se révolter et prendre les armes contre l'occupant. Ceci pour dire que les enfants ne sont jamais neutres. Il est rare, sinon impossible qu'un enfant ne se solidarise avec ses parents. Un postulat qui doit être pris en considération dans l'élaboration d'une stratégie de renforcement du front intérieur !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

